

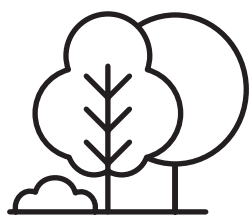
ÉVOLUTION DE LA NATURE À PARIS DE 1730 À NOS JOURS

 NOTE n°122

FÉVRIER 2018



© Sarah Langinieux / Cityside



20 %

L'espace occupé
en moyenne par la nature
à Paris depuis 1730

Aujourd'hui, la nature est au cœur de l'attractivité des villes. Pour mieux saisir cet enjeu et y apporter les réponses adaptées, l'Apur propose un atlas cartographique inédit qui permet de comprendre les interactions entre les espaces plantés et les espaces bâtis au cours de quasiment trois siècles de transformations urbaines à Paris.

En 1730, la nature occupait plus de 73 % des 105 km² du Paris d'aujourd'hui : 3820 ha de grandes cultures, 960 ha de maraîchage et 500 ha d'arboriculture auxquels s'ajoutaient 1200 ha de bois et 450 ha de jardins privés. La ceinture maraîchère qui approvisionnait les parisiens en fruits et légumes occupait les espaces situés au-delà des actuels grands boulevards et les coteaux avoisinants de

Belleville (rue du Pressoir), Montreuil (allée des Pêcheurs) ou encore Charonne (rue des Grands Champs). En 1845, 1800 jardiniers-maraîchers étaient encore recensés dans la petite couronne, exploitant des surfaces de 0,5 à 1 ha. À cette époque, 95 % des fruits et légumes consommés par les parisiens étaient produits en Ile-de-France. Les parcs et jardins, qui étaient des espaces privés avant la révolution,

s'ouvrent peu à peu au public et le premier jardin public ouvre en 1848, c'est le jardin de l'archevêché, actuel square Jean-XXIII, situé à l'arrière de Notre-Dame.

Alors que le nombre des espaces verts publics et privés a doublé entre 1900 (564 ha) et 1975 (1 072 ha), le maraîchage disparaît quasiment de Paris dès 1900 (9,6 ha). Il réapparaît ponctuellement sur la zone des fortifications en 1930 avec 153,7 ha pour disparaître à nouveau dans les années 70 (8,3 ha). Ce phénomène est général à la zone urbaine dense. La Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France enregistrait en 2010, 91 exploitations agricoles en petite couronne, dont seulement 12 % dédiées au maraîchage. La ceinture maraîchère se retrouve aujourd'hui à plus de 100 km de Paris, en Picardie ou encore dans le Val-de-Loire.

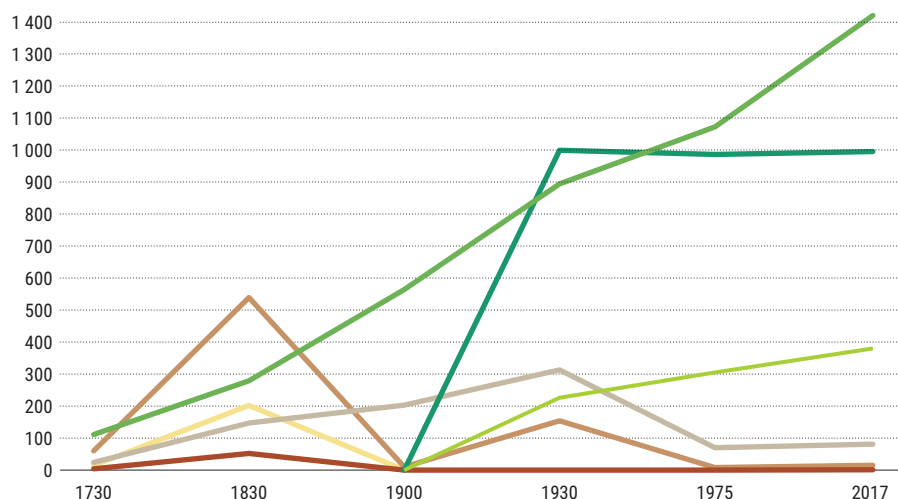
Plusieurs dispositifs engagés ces dernières années favorisent le retour du maraîchage en ville au travers d'incitations réglementaires (plantations des toitures, des murs), de progrès technologiques et de possibilités ouvertes à l'instar du permis de végétaliser, des jardins partagés et des appels à projets comme les Paris-culteurs dont le succès va croissant. On compte aujourd'hui 15 ha d'agriculture urbaine déclarés, soit quasiment le double des années 70, dans une ville qui par ailleurs a construit de nombreux logements et équipements et augmenté sa surface

d'espace vert public et privé de près de 400 ha en 40 ans (1 420 ha en 2017).

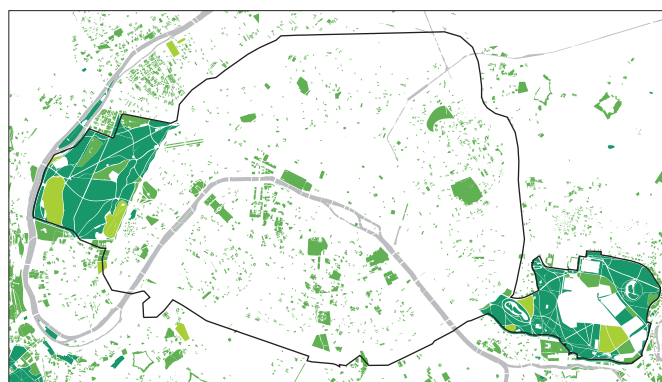
Au-delà de son rôle nourricier et d'agrément, la nature dans la capitale a toujours eu un rôle essentiel de santé publique. Dès 1833, Rambuteau puis Hausmann, en lien avec les théories hygiénistes, généraliseront la présence des arbres d'alignements dans la capitale portant à 100 000 le nombre d'arbres d'alignement. On reconnaît alors aux alignements un rôle technique de stabilisation et d'assainissement de la chaussée, ainsi que des qualités esthétiques et climatiques. À partir des années 30, l'urbanisme moderne souligne l'importance de l'introduction de nature dans la vie quotidienne, accompagnant le changement de société initiée par l'apparition des premiers congés payés en 1936 et l'invention de la pratique des loisirs pour tous. Les jardins deviennent « espaces verts » et accueillent les loisirs quotidiens. Les loisirs hebdomadaires sont portés par les grands parcs (27 grands parcs de plus de 100 ha en métropole), les parcs sportifs (1 600 ha en métropole, dont 214 ha à Paris), les îles de loisirs (12 en Ile-de-France dont 2 en métropole) et les forêts périurbaines (6 300 ha en métropole, dont 995 ha à Paris).

En 2017 la nature à Paris est à la fois alimentaire, environnementale, de plaisir et de beauté. Elle est un équipement public du XXI^e siècle.

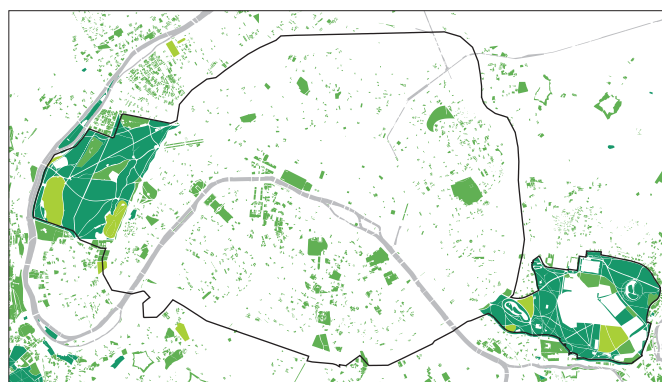
ÉVOLUTION DES SURFACES DE NATURE AUX 6 DATES CLÉS, EN HA



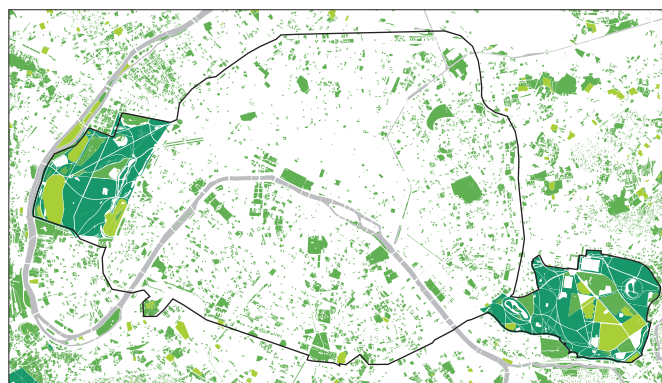
ÉVOLUTION DES ESPACES DE NATURE RÉCRÉATIVE



1730

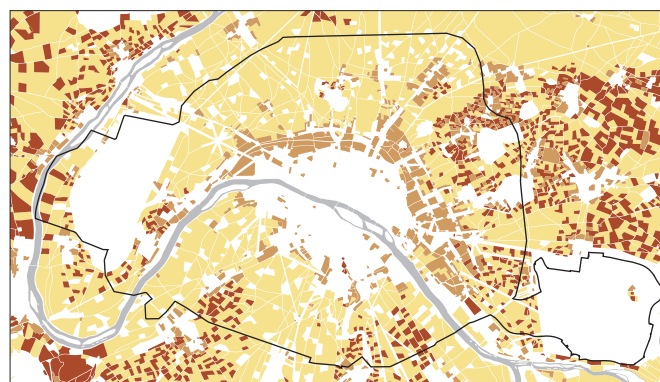


1900



2017

ÉVOLUTION DES ESPACES DE NATURE PRODUCTIVE



1730



1900



2017

LA NATURE À PARIS AUX 6 DATES CLÉS

Année	1730	1830	1900	1930	1975	2017
Surface de Paris (en ha)	1 146,1	3 368,8	7 939,8	10 537,3	10 537,3	10 537,3
Surface de nature (en ha)	212,8	1 218,4	776,5	2 586	2 441,5	2 893,2
Grandes cultures (en ha)	15,1	202,2	0	0	0	0
Maraîchage	60	539,3	9,6	153,7	8,3	15
Arboriculture	3,5	51,7	0,3	0,3	0	0,9
Friches, zones inondables et talus	23,7	146,5	202,7	313,1	69,8	81
Bois	0	0	0	999,1	986,6	995,6
Parcs et jardins	110,5	278,7	563,9	893,8	1 072	1 420,9
Espaces de loisirs	0	0	0	226	304,8	379,8
Longueur de voies plantées (en km)	0,7	33,4	218,4	247,9	187,8	294,1

1860 - Annexion des communes limitrophes

Note de lecture : les chiffres sont basés sur les limites de Paris de chaque époque

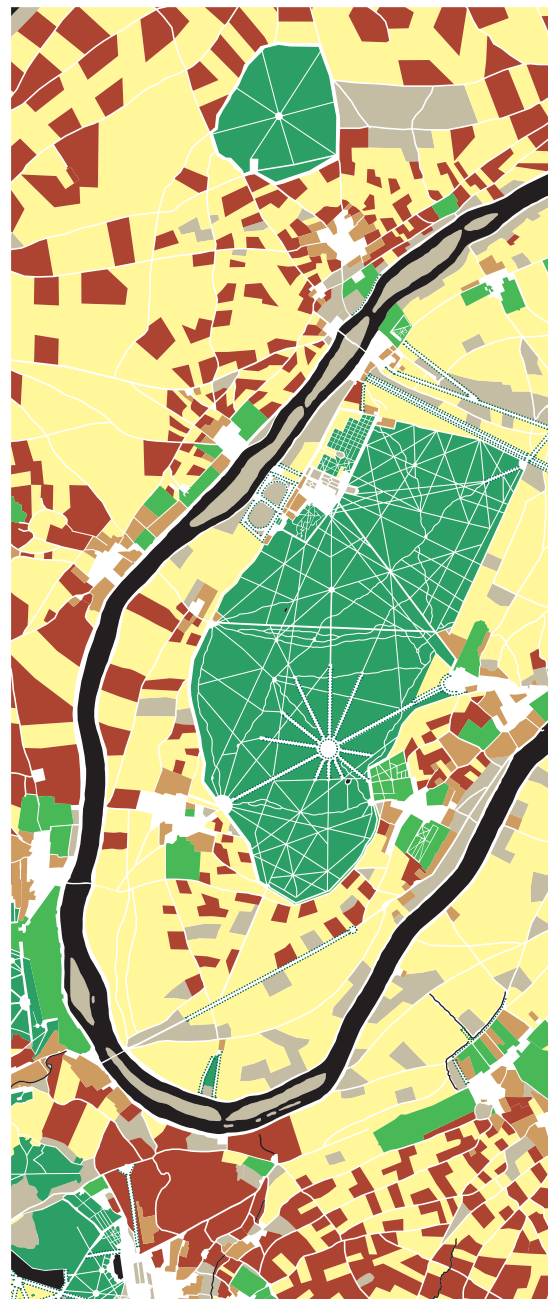
La nature à Paris en 1730

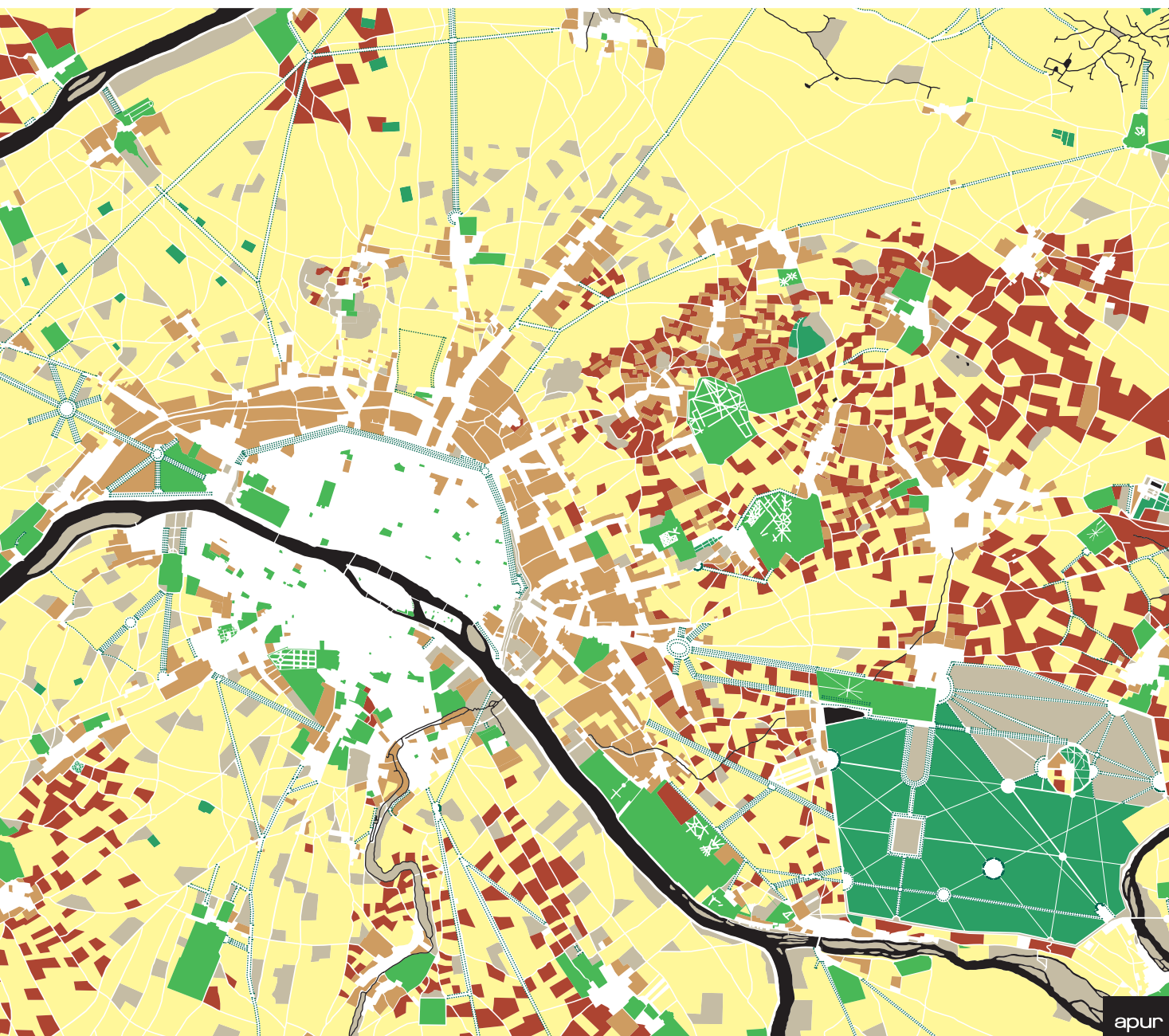
Jusqu'en 1730, la nature est très proche de Paris et très confidentielle en son centre où les parcs et jardins sont des espaces privés, tenus à l'abri des regards. Les terres marécageuses de l'ancien bras de la Seine sont rendues productives, et Paris bénéficie d'une ceinture maraîchère permettant à la population de tenir un siège.

Au XVIII^e siècle, Paris est une ville dense qui compte 500 000 habitants, soit 45 000 hab./km². Les limites d'interdiction de bâtir (soit une surface de 1 146 ha), instaurées par Louis XV, s'étendent des actuels Grands Boulevards au nord, au Port-Royal au sud, et de la place de la Bastille à l'est à la place Louis XV (actuelle place de la Concorde) à l'ouest. **La nature couvre 19 % du territoire de Paris, soit une superficie de 213 ha constituée à 50 % de parcs et jardins publics et privés (110 ha) et 30 % de maraîchage (60 ha).** Les 20 % restant sont des terrains en friche et des zones inondables (24 ha), de grandes cultures (15 ha) et très localement de parcelles d'arboriculture (4 ha). Bien que le début du siècle soit marqué par la construction de nombreux hôtels particuliers et de bâtiments prestigieux, Paris reste une ville très dense, sale, bruyante et encombrée, faite de rues étroites et d'immeubles mitoyens hauts. Pour apporter air, eau et lumière au cœur de la cité, **les anciennes enceintes de Louis XIII laissent place, à la fin du XVII^e siècle, aux Grands Boulevards plantés d'arbres, de la porte Saint-Antoine au cours de la Reine.** De nouvelles avenues, en dehors des limites parisiennes sont créées et plantées, telles que l'avenue des Champs-Élysées, l'avenue de Vincennes, l'avenue de Saint-Mandé et les avenues entourant les Invalides.

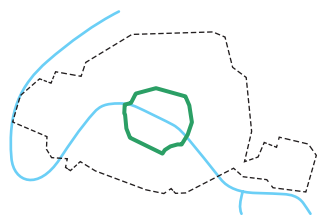
Ces avenues et boulevards prolongent le réseau des promenades initié sous Henri IV (1553-1610) avec l'installation de mails et de cours. Les mails sont de grandes allées ombragées créées pour

pratiquer le jeu de mail, ancêtre du croquet. Le plus connu est le mail de l'Arsenal (1604), actuel boulevard Morland, bordé de deux rangées d'ormes et d'une troisième constituée d'ormes et de mûriers blancs. Les cours, quant à eux, sont des promenades rectilignes permettant la progression des carrosses. Le plus célèbre reste celui de Marie de Médicis (1608), actuel cours de la Reine. Il s'inspire du « corso » italien et est planté d'ormes, de mûriers blancs et de tilleuls. Au-delà de cette ville dense, les grandes routes structurant le territoire et rayonnant autour de la capitale sont plantées d'arbres depuis le XVI^e siècle, sous l'impulsion d'Henri II puis de Sully (Maximilien de Béthune, dit Sully, ministre d'Henri IV) pour alimenter le pays en bois de chauffage, de construction et de marine, afin de compenser le grand défrichement du Moyen-Âge. L'orme est alors l'arbre d'alignement par excellence. **Jusqu'au XVIII^e siècle, les jardins et les bois sont privés.** Ce sont des lieux de représentation ou de production, appartenant au domaine royal, à la noblesse, à la haute bourgeoisie ou au clergé. Le public n'y est admis qu'avec parcimonie à l'exception peut-être du jardin botanique (1635), entièrement dédié au savoir. Le jardin des Tuileries (16 ha), le couvent des Chartreux (16 ha), le jardin du Luxembourg (13 ha) et le jardin du Roi (8 ha) constituent près de 50 % de l'ensemble des parcs et jardins. Le reste est composé surtout des jardins privés des hôtels particuliers et des congrégations religieuses. Ces jardins, clos, tenus à l'abri des regards, s'inscrivent dans la continuité avec les jardins de châteaux



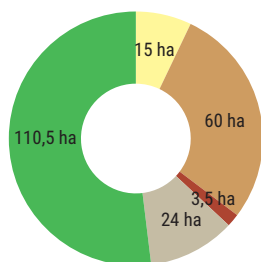


**LES LIMITES PARISIENNES,
1 146,1 HA**



Enceinte selon les limites d'interdiction de bâtir de 1724, 1726 et 1729 instaurées par Louis XV

**SURFACE DE NATURE,
212,8 HA**



Espaces d'agrément

- Bois, forêts
- Parcs, jardins, cimetières paysagers
- Plaines de jeux et terrains de sport

Espaces cultivés

- Grandes cultures
- Maraîchage et jardins partagés
- Arboriculture (vergers et vignes)

Autres espaces de nature

- Espaces enherbés, talus, friches, zones inondables

Réseau structurant

- ⋯ Voie plantée



© doc-Apur

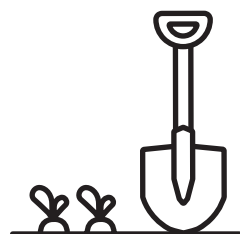
PLAN DE TURGOT, 1739 – VUE SUR LE QUARTIER DU TEMPLE SÉPARÉ PAR LE MAIL DES GRANDS BOULEVARDS

et d'abbayes du Moyen-Âge, empruntant la juxtaposition du potager, du verger et du jardin d'agrément. Ils expriment cependant un tout autre rapport à la nature. Le jardin d'agrément, dessiné « à la française » ne représente plus le paradis sur terre mais il met en valeur la raison et une forme de contrôle de l'homme sur la nature. Le potager et le verger sont dimensionnés pour subvenir aux besoins de la maison et un bois fournit une réserve de chasse et de bois de chauffe aux grandes propriétés. Intra-muros, les jardins d'hôtels particuliers sont concentrés dans le Marais, le faubourg Saint-Germain et sur les îles de la Cité et Saint-Louis. Ils sont de petite taille, 0,1 ha tout au plus. Hors Paris, plusieurs jardins existent aux abords des bourgs, notamment à Passy et Auteuil, où de très nombreuses propriétés sont apparues ou modifiées telle que la résidence de la Muette, pavillon de chasse édifié sous Charles IX et transformé en vaste Château en 1717 par Philippe d'Orléans. Elles appartiennent à des congrégations religieuses ou à des membres de la cour royale, comme le château de

Madame d'Orléans, de 60 ha, entre Paris et Montreuil, ou le château de la Muette, 10 ha à l'entrée du Bois de Boulogne.

À partir du ^{xiii}e siècle, les moines ont défriché les terres marécageuses **de l'ancien bras de la Seine, au nord de l'enceinte de Philippe Auguste, rendant cultivable près de 450 ha sur près de 2 km de large**. Ces marais donneront leur nom aux maraîchers. Aux alentours de Paris, les grandes propriétés structurent le paysage agricole. Sous Philippe Auguste (1180-1223), le territoire de Paris englobait des cultures céréalières, maraîchères et fruitières ainsi que des vignes en quantité suffisante pour permettre à la population de résister à un siège. Les cultures céréalières et maraîchères se sont développées dans les plaines et les vallées alluviales, alors que **les cultures fruitières et les vignes occupent les coteaux de Montreuil, Ivry ou encore Clamart**. Ainsi, entre les villages de Belleville, Ménilmontant et Charonne, existent de très nombreuses parcelles arboricoles allant jusqu'à Noisy-le-Sec et Montreuil.

Les anciennes enceintes de Louis XIII laissent place aux Grands Boulevards plantés d'arbres



60 ha

Maraîchage intra-muros

Sous Henri III, le Bois de Boulogne avait été clos par un ensemble de murailles afin de chasser une population de détraqueurs et vagabonds avant d'être délaissé. C'est Louis XIV, entre 1679 et 1703, qui souhaite renouer avec la tradition de chasse et fait tracer de grandes allées rectilignes et nettoie le Bois et ses points d'eau. Le Bois de Vincennes est lui réaménagé par Louis XV selon les plans de 1703 de Robert de Cotte. Là aussi, de grandes allées rectilignes, des ronds-points ainsi qu'une totale replantation sont entrepris afin de rendre le bois grandiose.

La Seine et la Marne possèdent encore leurs berges naturelles. La place de Grève (actuel quai de l'Hôtel de Ville) est l'un des rares quais aménagés et un nombre important de ces berges ou autres terres inondables à proximité des cours d'eau

sont utilisées pour le stockage de bois qui arrive à Paris par bateau (Bercy, Saint-Maurice, Île Louviers...). La Bièvre offre des terrains fertiles qui accueillent maraîchage et agriculture, mais également tannerie et teinturerie.



© gallica.bnf.fr / Bibliothèque Nationale de France

VUE DE PARIS PRISE DU QUAI DE BERCY AU XVIII^e SIÈCLE

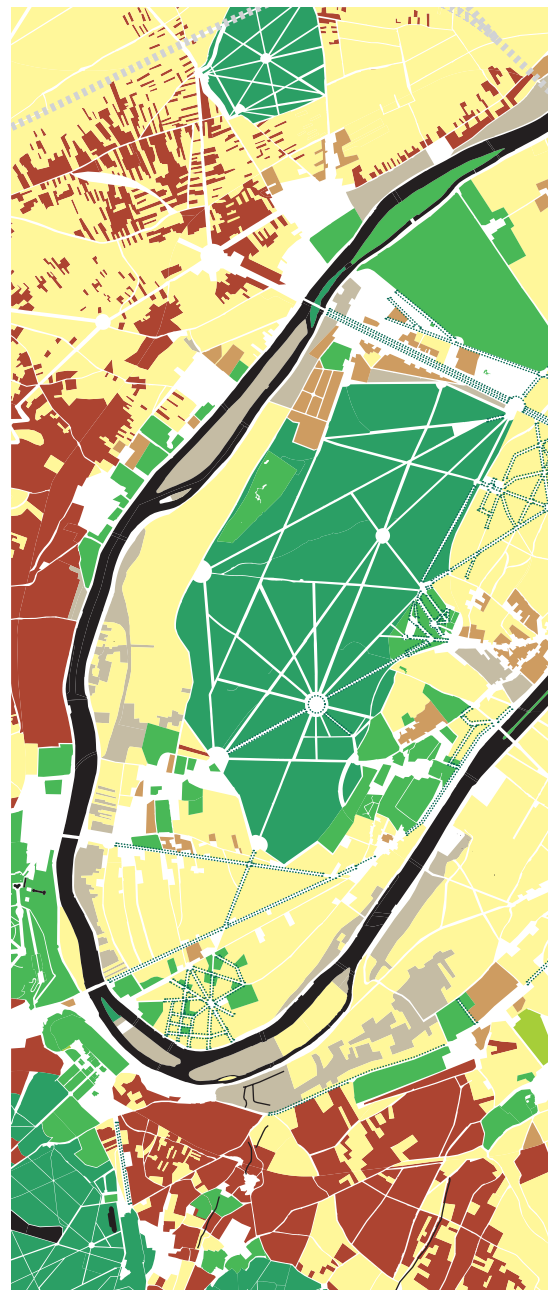
La nature à Paris en 1830

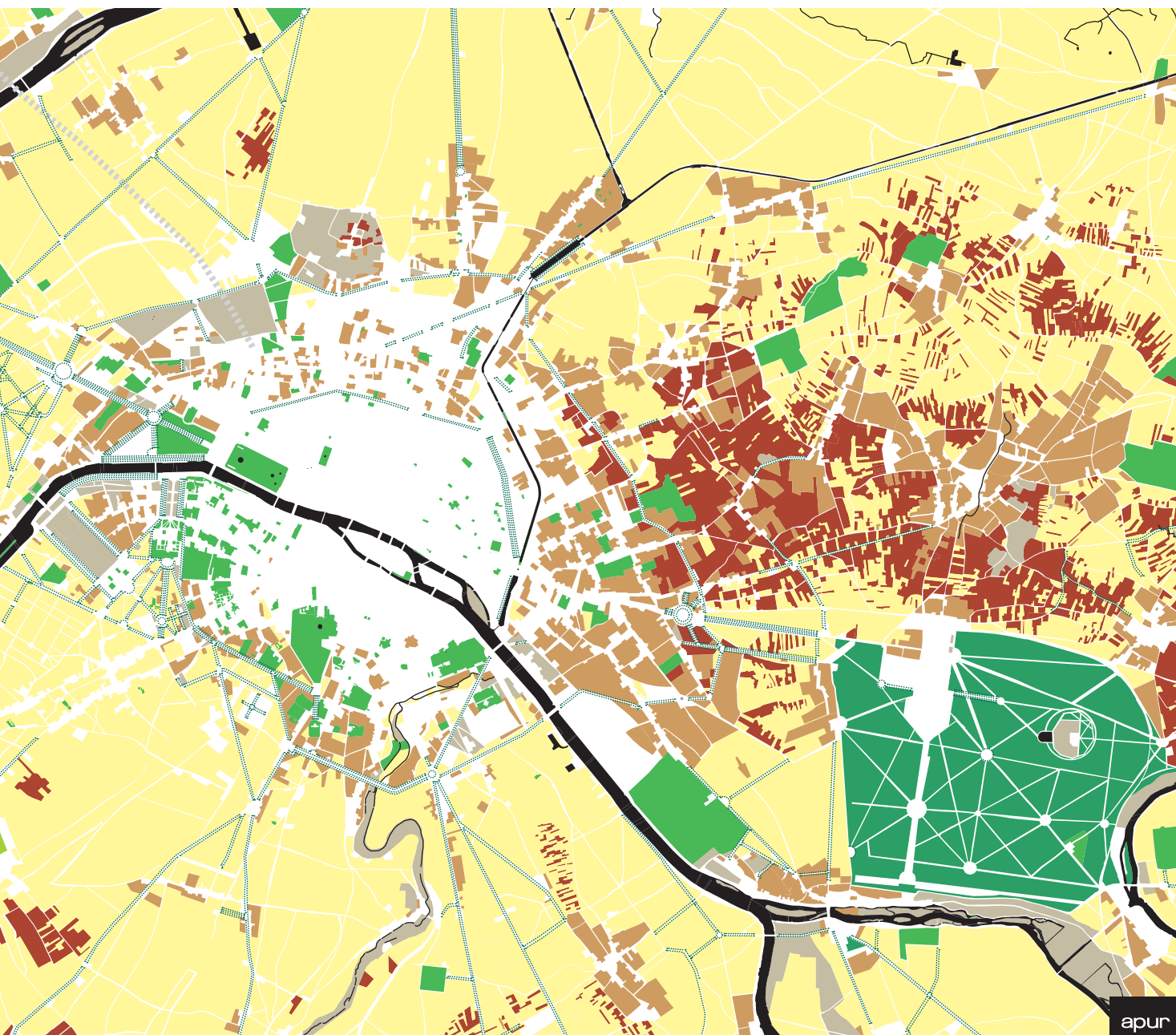
Après la Révolution Française, les jardins s'ouvrent au public et les grandes propriétés privées disparaissent au fil du temps. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, 95 % des fruits et légumes consommés dans la capitale sont produits en Ile-de-France, notamment sur les 1378 hectares de culture maraîchère intra-muros.

En 1831, la population est estimée à 786 000 habitants intra-muros (Pourcher), soit 28 862 hab./km² ; en 1841, on compte 915 000 habitants (27 167 hab./km²). En 1784, le territoire parisien couvre 3 370 ha, matérialisé par le mur des Fermiers Généraux, de la place de la Nation à l'est, à la place de l'Étoile à l'ouest et de la place de la Bataille de Stalingrad au nord à l'Observatoire au sud. **La nature couvre 36 % du territoire urbanisé de Paris, soit une superficie de 1 218 ha constituée à 44 % de maraîchage (539 ha) et 23 % de parcs et jardins publics et privés (279 ha).** Le tiers restant est constitué de grandes cultures (202 ha), de terrains en friche et zones inondables (146 ha) et de parcelles d'arboriculture (52 ha). Paris poursuit sa croissance sous l'effet combiné de la création des premières lignes de chemin de fer (Paris-Le Pecq, qui sera inaugurée en 1837) et de la révolution industrielle qui attire vers la capitale une nouvelle population rurale. Des terrains non cultivables et des marais, dans les faubourgs du Temple, Saint-Martin et Montmartre et dans le clos Saint-Lazare se transforment en quartiers salubres et aérés sous l'influence des théories hygiénistes. Dans le même temps, les premiers lotissements d'immeubles de rapport voient le jour dans le quartier des Batignolles (1820), le quartier François 1^{er} (1823), la plaine de Passy (1825), le quartier de Beaugrenelle (1824) ou encore le quartier Europe (1826). Ces lotissements marquent le début des nouvelles formes d'urbanisation parisienne. La plupart du temps, ils sont le fruit d'initiatives privées (groupes de banquiers, d'investisseurs ou

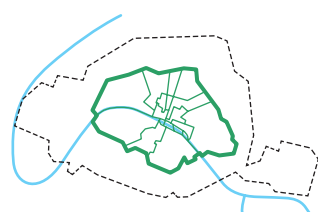
de promoteurs) voulant répondre à une forte demande immobilière. Ainsi, Les parcelles rurales sont transformées et urbanisées.

La croissance démographique s'accompagne d'une densification du tissu urbain et de la population. Les risques de maladies s'aggravent au centre de Paris, où l'habitat ouvrier se concentre : la ville de Paris devient alors très insalubre. La montée de l'hygiénisme pousse à promulguer **le décret du 13 novembre 1806 qui interdit la présence d'animaux à l'intérieur de Paris**. En conséquence, cinq abattoirs apparaissent aux portes de Paris : Montmartre, Ménilmontant, Ivry, Grenelle et Miromesnil. L'agriculture entame alors un recul spatial qui s'affirmera tout au long du XIX^e siècle et particulièrement la première moitié du siècle, marquée par la volonté de repousser toute forme de production agricole vers l'extérieur au profit d'une extension de l'urbanisation. Dans le même temps, **les décrets se succèdent pour interdire les inhumations à l'intérieur de Paris** afin de rendre la ville plus salubre. L'ensemble des cimetières sont supprimés et un arrêté préfectoral de 1801 prévoit la création de trois cimetières hors des limites parisiennes : le Père Lachaise en 1804, le cimetière Montparnasse en 1824 et le cimetière de Montmartre en 1825. Le Père Lachaise et celui de Montmartre sont conçus et réalisés dans une esthétique romantique et « naturelle ». Le Père Lachaise est le premier témoignage parisien d'une réalisation funéraire dans laquelle la promenade a toute sa place.



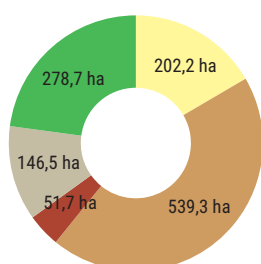


**LES LIMITES PARISIENNES,
3 368,8 HA**



Enceinte dites des Fermiers Généraux

**SURFACE DE NATURE,
1 218,5 HA**



Espaces d'agrément

- Bois, forêts
- Parcs, jardins, cimetières paysagers
- Plaines de jeux et terrains de sport

Espaces cultivés

- Grandes cultures
- Maraîchage et jardins partagés
- Arboriculture (vergers et vignes)

Autres espaces de nature

- Espaces enherbés, talus, friches, zones inondables

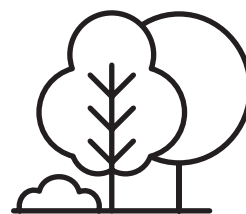
Réseau structurant

- Voie plantée

Jusqu'au milieu du ^{xix}^e siècle et malgré l'urbanisation, **95 % des fruits et légumes consommés dans la capitale sont produits en Ile-de-France**. Derrière la ceinture maraîchère, les cultures sur les coteaux de l'est parisien sont encore importantes, le plateau de Belleville-Montreuil notamment est majoritairement viticole. Ainsi, toute la banlieue horticole se spécialise, à Clichy, La Courneuve, Drancy, Saint-Ouen, Saint-Denis, La Chapelle ou encore Pantin, pour répondre à l'accroissement du marché parisien. Dans le même temps, les espaces de culture disparaissent du centre de Pa-

ris : des jardins privés des grandes institutions publiques du sud-ouest parisien sont créés sur d'anciennes parcelles maraîchères et un champ de manœuvre voit le jour, en 1765, entre l'École Militaire et la colline de Chaillot. La périphérie parisienne montre également des signes de décroissance comme l'atteste le morcellement des espaces arboricoles d'Ivry, de Montreuil ou encore de Noisy-le-Sec.

Les grands parcs, jardins et bois sont progressivement ouverts au public et les grandes propriétés privées disparaissent au fil du temps. Un « hospice de vieil-

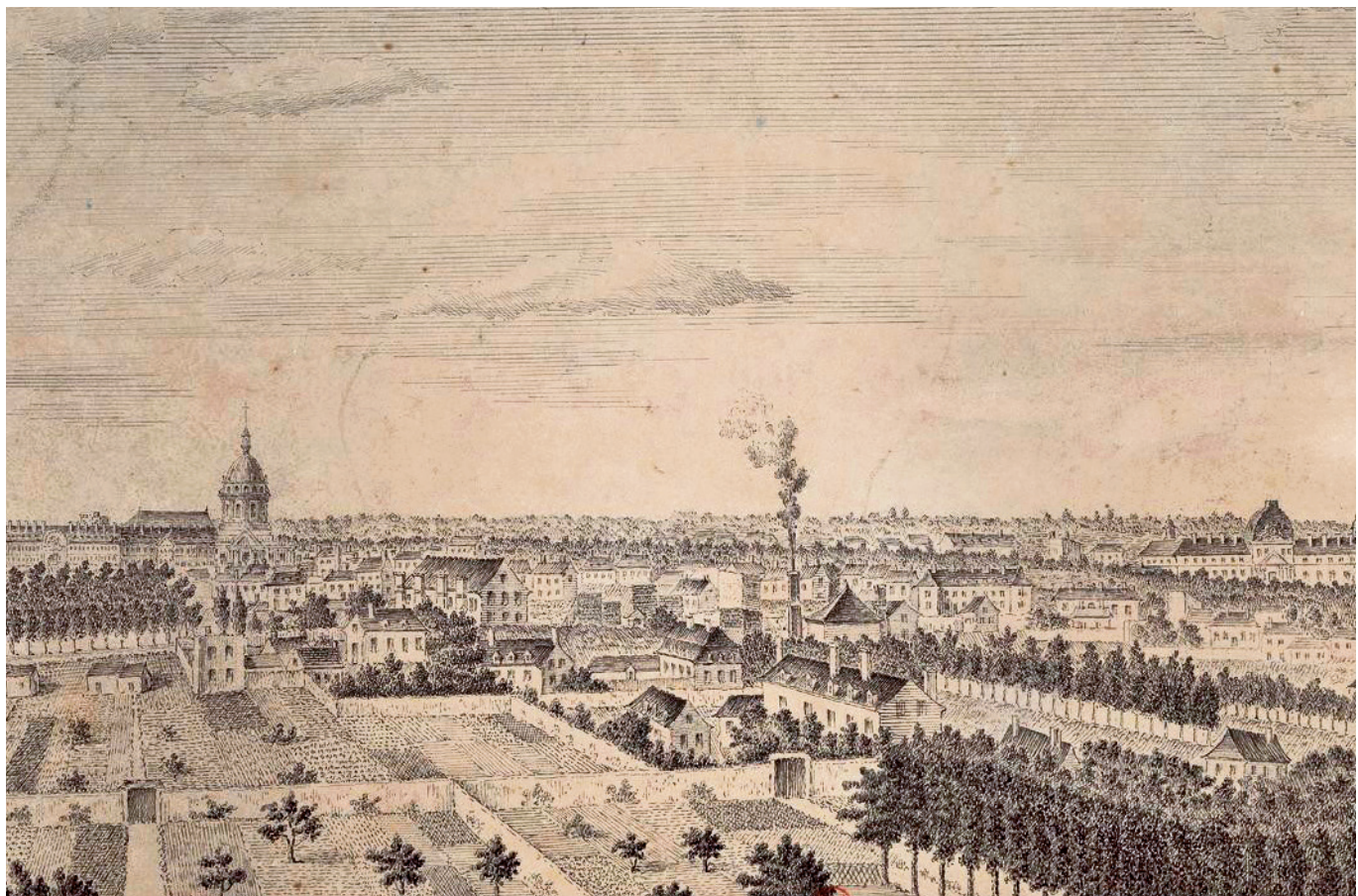


279 ha

Surface de parcs
et jardins privés



ASPECT DES GRANDS BOULEVARDS, VERS 1810



© gallica.bnf.fr / Bibliothèque Nationale de France

EXTRAIT DE LA VUE DE LA PARTIE OCCIDENTALE DE PARIS, DEPUIS LE VAL-DE-GRÂCE JUSQU'À L'ÉCOLE MILITAIRE, PRISE DE CHAILLOT, 1811



95 %

Des fruits et légumes
consommés dans
la capitale sont produits
en Ile-de-France

lards » est construit sur l'emplacement du château de Madame d'Orléans et les grands jardins privés de Bercy sont transformés en entrepôts pour le vin en 1825. Dans le même temps, la population des villages alentours augmente avec notamment l'apparition de « maisons de campagne » à Sablonville ou à Meudon. **Après la révolution, la superficie et le nombre de jardins ouverts à la population augmente**, le jardin de Neuilly apparaît et le jardin des plantes et le jardin du Luxembourg sont agrandis.

Les berges de la Seine et la Marne sont aménagées pour faciliter l'accès et l'usage. Certaines îles existant au siècle précédent sont rattachées aux terres, comme l'Île des Cygnes ou l'Île de Monsieur, à Sèvres. Napoléon I^{er} fait réaliser, entre 1802 et 1825, le canal de l'Ourcq, dans un double objectif de navigation et

de ressource pour l'alimentation en eau potable. Le canal de l'Ourcq et le bassin de La Villette deviennent rapidement des lieux de promenade et de distraction avant d'être des ports industriels.

La nature à Paris en 1900

Entre 1830 et 1900, les grands travaux d'Alphand sous Haussmann équinent, modernisent et embellissent Paris. L'important développement urbain sonne la fin des grandes cultures et les parcelles maraîchères disparaissent peu à peu des portes de Paris.

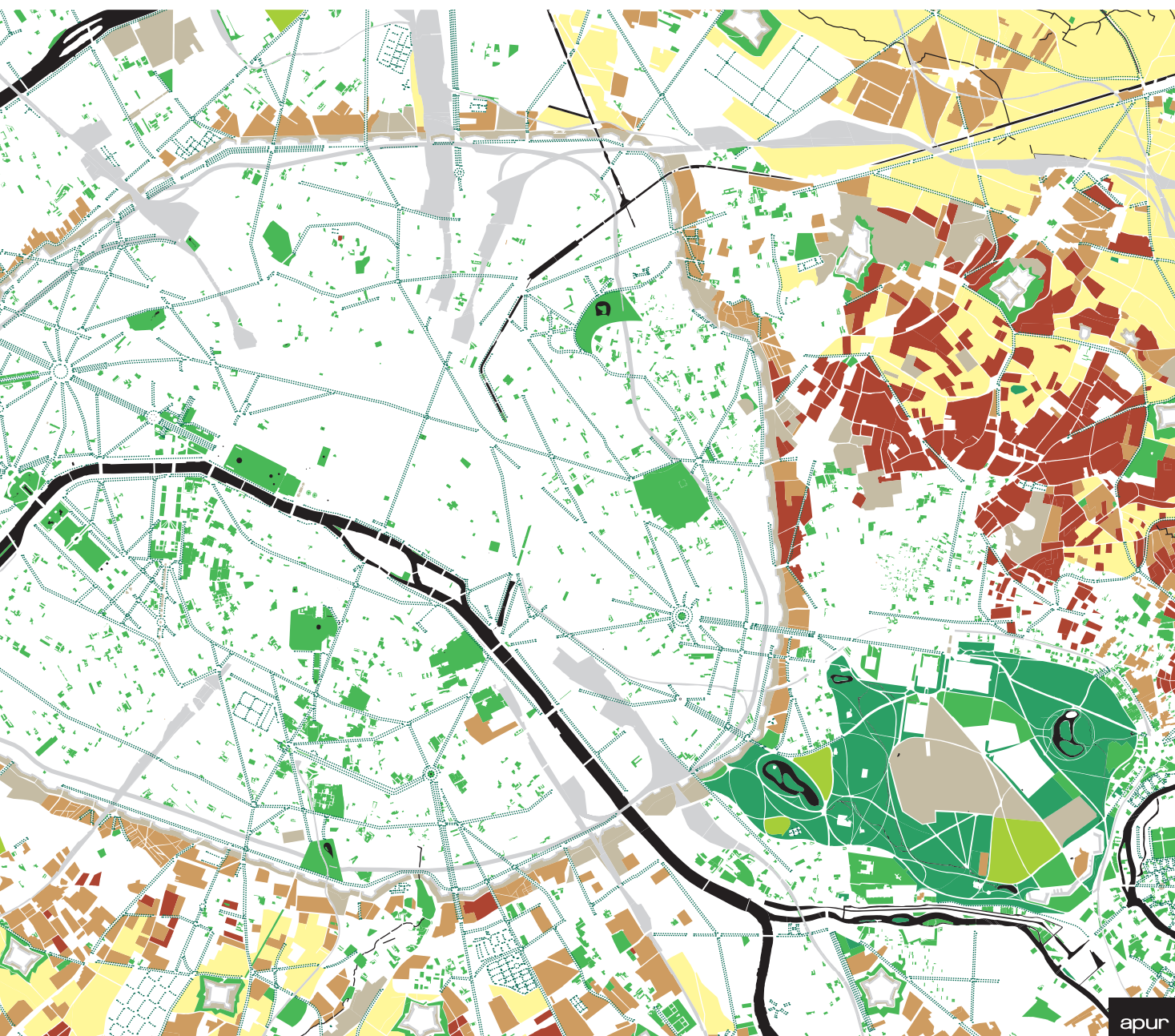
Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, le paysage urbain de Paris est profondément transformé par les travaux haussmanniens, la révolution industrielle et l'arrivée du train. En 1860, l'annexion des communes riveraines et l'exode rural massif ont provoqué une hausse spectaculaire de la population parisienne. Le territoire de Paris s'étend désormais jusqu'à l'enceinte de Thiers construite en 1840. En 1856, on dénombrait 1 151 978 habitants (Pinol) et plus de 2 500 000 habitants à la fin du siècle, pour une densité de 31 486 hab./km². Cédés par l'État en 1852, les deux bois ne seront administrativement rattachés à la ville de Paris qu'en 1929. La surface de Paris couvre alors 7 940 ha. **La nature couvre ainsi seulement 10 % du territoire urbanisé de Paris, soit une superficie de 777 ha intra-muros (2 707 ha en comptant les Bois), constituée à 73 % de parcs et jardins publics et privés (564 ha) et 26 % d'espaces végétalisés divers** (203 ha composés pour l'essentiel des glacis des fortifs, de quelques friches et terrains inondables) et **d'une très faible part de cultures maraîchères** (10 ha). Les parcs et jardins ont augmenté de manière considérable durant la seconde moitié du XIX^e siècle, avec la création de 300 nouveaux hectares (564 ha en 1900 contre 278 ha en 1830). Le développement urbain de 1900 sonne la fin des grandes cultures et du maraîchage avec la disparition de plus de 750 ha.

La ville est alors remodelée en profondeur. Avant les grands travaux d'Haussmann, Rambuteau, alors préfet de la Seine (1833-

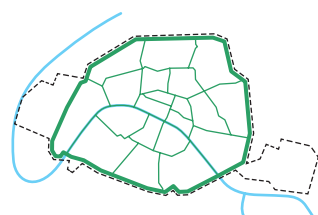
1848), débute quelques travaux en lien avec les théories hygiénistes. Il généralise la présence des arbres d'alignements dans la capitale avec la plantation de près de 40 000 arbres sur les avenues, boulevards, quais et places. On reconnaît alors aux alignements un rôle technique de stabilisation et d'assainissement de la chaussée, ainsi que des qualités esthétiques et climatiques. À ce propos, il écrira : « Je les égayais le plus que je pus avec des arbres, ces bons amis de l'homme qui recréent les yeux et épurent l'air. Ne fallait-il pas remplacer tant de jardins détruits par la fièvre des constructions » (Rambuteau). Ces boulevards plantés participent à la création du maillage des promenades, alors perçues comme une pratique qui s'intègre à la médecine puisqu'elle assure à la fois mouvement, aération et exercice à ceux qui la pratique. La notion de jardin public, exposée pour la première fois dans les années 1830 par Loudon, est contemporaine de la révolution industrielle et des premières concentrations urbaines. Il faudra néanmoins attendre **1848 pour que le préfet Rambuteau réalise le premier jardin public de Paris** : le jardin de l'Archevêché (square Jean XXIII aujourd'hui).

Napoléon III, inspiré par les villes anglo-saxonnes, confie (1853-1870) au baron Haussmann la transformation de Paris. Il dessine **un Paris moderne, plus ouvert et plus végétalisé qu'il ne l'a jamais été, fait de grands boulevards, de places en étoile, de promenades et de vastes espaces verts**. Parallèlement, les réseaux d'eau et de gaz ainsi que les



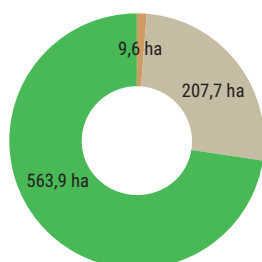


LES LIMITES PARISIENNES,
7 939,8 HA



Enceinte de Thiers (hors bois)

SURFACE DE NATURE,
777,5 HA



Espaces d'agrément

- Bois, forêts
- Parcs, jardins, cimetières paysagers
- Plains de jeux et terrains de sport

Espaces cultivés

- Grandes cultures
- Maraîchage et jardins partagés
- Arboriculture (vergers et vignes)

Autres espaces de nature

- Espaces enherbés, talus, friches, zones inondables

Réseau structurant

- Réseau ferré
- ⋯ Voie plantée

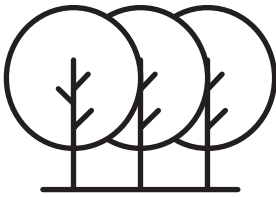


LE PARC MONCEAU EN 1900

égouts sont créés ou complétés. Haussmann perce plus de 200 km d'avenues et de boulevards nouveaux afin de traverser la ville, d'améliorer la circulation des personnes, des marchandises et de l'air et d'apporter un éclairage naturel. Il crée ainsi le maillage de promenades et un réseau de jardins publics et de parcs. **Paris compte alors près de 100 000 arbres** — ce sont essentiellement des platanes (33 %), des marronniers (20 %) et des ormes (18 % malgré la graphiose). Sous la direction de Jean-Charles Alphand, les grands travaux sont l'occasion d'offrir de nouveaux « poumons » à la capitale. Les objectifs de ces aménagements sont simples : se divertir, se rencontrer, se montrer dans un décor codifié et proposant un résumé des scènes de la nature. Il s'agit aussi de répartir les parcs et jardins dans l'ensemble des quartiers. **Le bois de Boulogne puis celui de Vincennes sont transformés en vastes parcs paysagers à l'anglaise.** L'hippodrome de Longchamp est inauguré dès 1857 et le jardin d'acclimatation est achevé en 1860. Les grands parcs parisiens, dont le parc Monceau, les jardins des Champs-Élysées et les parcs des Buttes-Chaumont et de Montsouris sont créés de toutes pièces ainsi qu'une multitude de squares de toutes formes et de toutes dimen-

sions : square des Batignolles, d'Anvers, du Temple ou square Émile Chautemps et les jardins de l'avenue Foch. La plantation des espaces privés, en continuité de l'espace public (frontage), est incluse dans les nouveaux lotissements des belles avenues de l'ouest parisien. Les fortifications s'accompagnent d'un « glacis » enherbé, qui devient rapidement un lieu de promenade pour les Parisiens, et d'une zone non aedificandi, large de 250 m. À la fin du siècle, cette « zone » est investie de bicoques précaires, de potagers et de parcelles maraîchères. La banlieue absorbe encore peu l'afflux des nouveaux arrivants de la capitale. Elle s'urbanise sous forme de lotissements de pavillons sur d'anciennes terres agricoles. S'y développent alors de nombreux jardins potagers. **Ces jardins ouvriers caractérisent la banlieue et leurs productions de fruits et légumes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement des familles.** Les lotissements de pavillons dans leurs jardins privés constituent aussi un mode de vie nouveau de la bourgeoisie de l'ouest parisien, notamment sur les coteaux qui dominent la Seine à Sèvres ou à Meudon et la Marne, à Nogent ou à Joinville.

En 1844, l'ensemble des terrains employés à la culture maraîchère dans la



100 000
Arbres d'alignement
à Paris



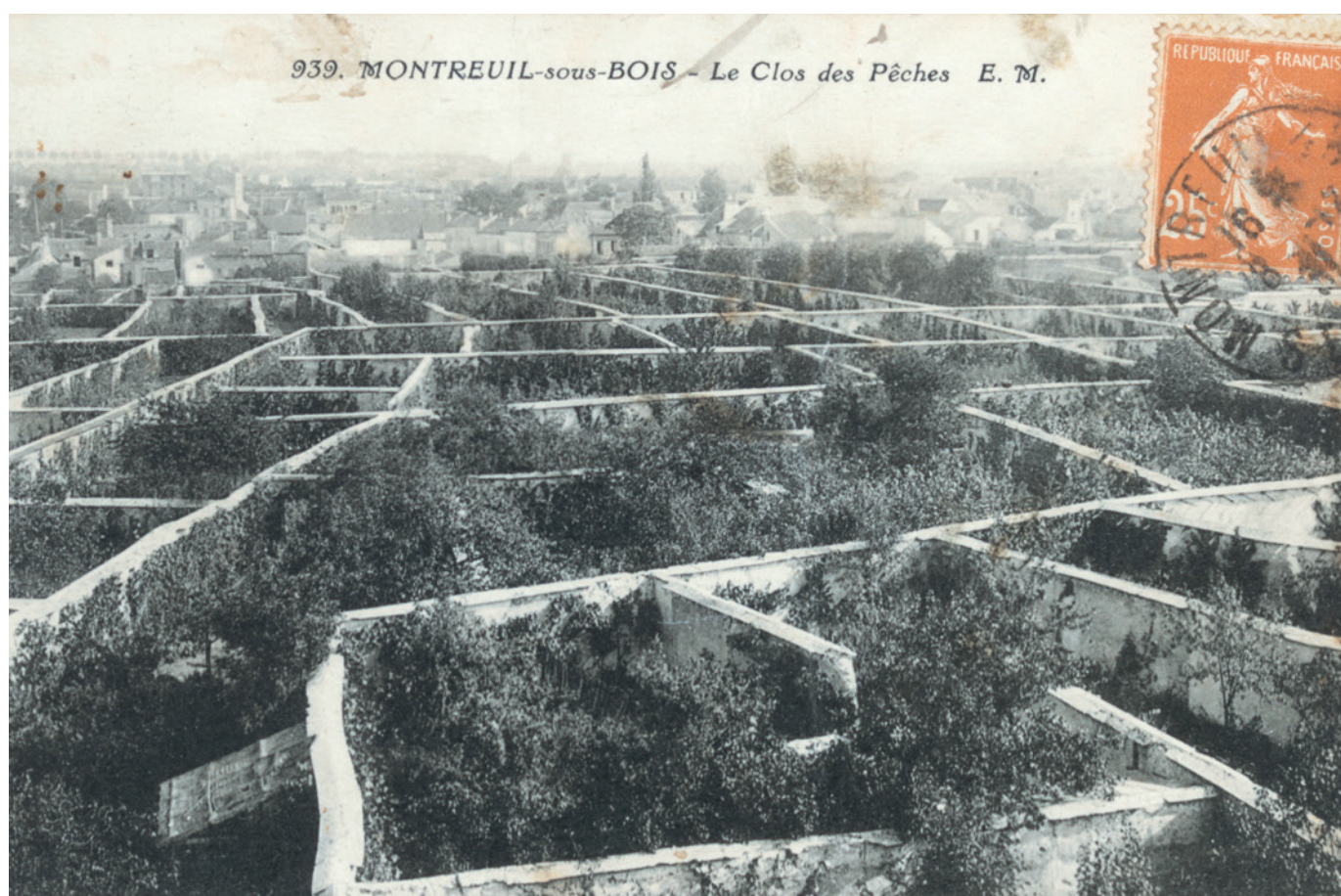
Création du premier
jardin public parisien

nouvelle enceinte de Paris est d'environ 1378 hectares, divisés en 1800 marais ou jardin. Les plus grands terrains sont d'environ 1 hectare, et les plus petits d'environ 0,5 hectare. La seconde moitié du XIX^e siècle marque l'apogée de la culture fruitière, à Ivry, Vaugirard et Montreuil où les murs à pêches couvrent plus d'un tiers de la commune, soit 320 hectares et 300 km de murs. Les luxueux produits montreuillois s'exportent aux cours européennes et jusqu'à la table du tsar de Russie.

La culture des vignes, très présente en Ile-de-France depuis le moyen âge, disparaît à cette même époque en quasi-totalité suite à la crise du phylloxéra. **En 1859, plus aucun maraîcher n'est présent dans les douze arrondissements centraux.** Ils sont répartis à 45 % dans les arrondissements périphériques (12^e et 20^e en majorité) et à 55 % en banlieue.

Dans les années qui suivent, les parcelles maraîchères disparaissent aux portes de Paris sous la pression urbaine, les communes de Clichy et de Boulogne voient toute trace d'agriculture disparaître, et les vignes et vergers disparaissent également des plateaux d'Ivry et de Meudon.

Jusqu'au second Empire, les rives de la Seine sont quasi exclusivement utilisées pour des activités économiques. Depuis le milieu du XIX^e siècle, les Parisiens fréquentent les berges de la Marne et ses guinguettes. Au début du XX^e siècle, les berges de Seine sont un lieu de détente et d'activités de loisirs pour les parisiens. On y pêche, on s'y baigne et des bals y sont organisés. Le canal Saint-Martin est couvert par Haussmann entre la place de la Bastille et la place de la République. Le boulevard Richard-Lenoir est ainsi créé et les premiers jardins sur la couverture sont dessinés par Alphand, en 1860.



MONTREUIL-SOUS-BOIS, LE CLOS DES PÊCHES

La nature à Paris en 1930

De 1900 à 1930, l'enceinte de Thiers laisse place aux Habitations Bon Marché et au projet d'une ceinture verte. Des cités-jardins se forment intra-muros et des zones pavillonnaires se créent sur les espaces agricoles en périphérie.

On compte près de 2 900 000 habitants en 1931 (Pinol). Paris est alors l'une des capitales européennes les plus densément peuplées, avec 27 522 hab./km². Les limites administratives de Paris intègrent les deux Bois et la zone non aedificandi. Ce sont celles d'aujourd'hui. **La nature couvre 25 % du territoire urbanisé de Paris, soit une superficie de 2 586 ha constituée à 34 % de parcs et jardins publics et privés (890 ha) et 39 % de bois (999 ha).** Les friches végétalisées (315 ha) et le maraîchage (154 ha) sont localisées dans l'ancienne zone non aedificandi des fortifications, en pleine reconversion. Les espaces de loisirs, nouvellement créés, couvrent 226 ha, dans les deux Bois (champs de courses, hippodromes, parc zoologique notamment).

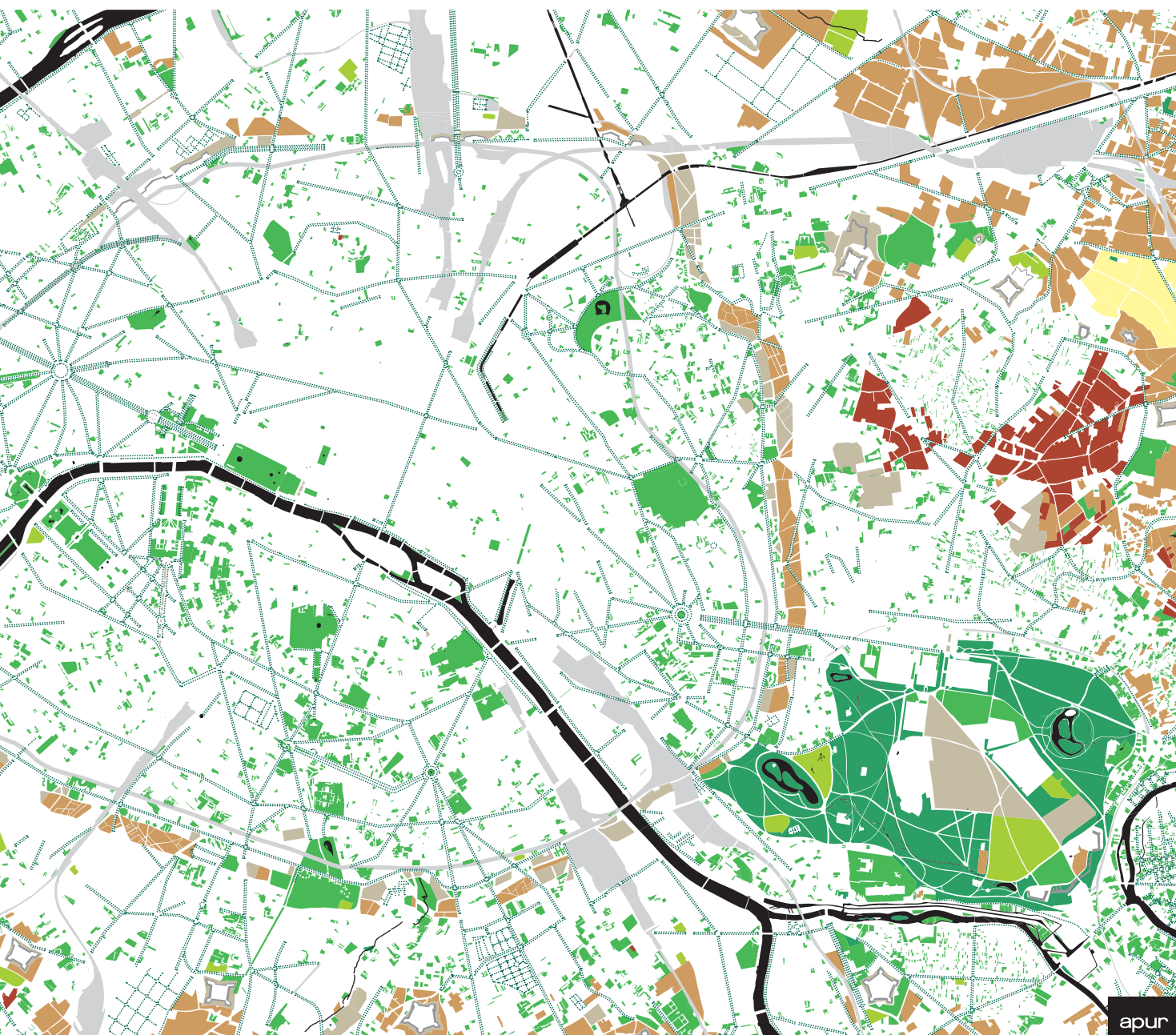
Des cités-jardins se créent dans Paris avec « la campagne à Paris » et « Paris Jardins » (1909), et hors Paris avec notamment la « cité des foyers » à Pantin (1912). Dans le même temps, les zones pavillonnaires se multiplient, à l'extérieur de Paris. En 1903, Eugène Hénard dresse un bilan peu optimiste de la répartition et du nombre des espaces libres dans le tissu urbain (Hénard). La commission d'extension (dirigée par Marcel Poète et Louis Bonnier) propose ainsi en 1913 la création d'une ceinture verte sur les terrains de l'enceinte et un nouveau réseau de parcs hors Paris. Il faudra attendre la création du service technique centralisé des Promenades, Plantations et Espaces libres pour que la ville complète le réseau de jardins

et de voies plantées mis en place sous Haussmann. En 1923, J.C.N. Forestier (1861-1930), alors conservateur de parcs et promenades de Paris, met au point une nouvelle conception du système de parcs de la capitale et engage la création de l'avenue René Coty et de grands squares dans les quartiers jusqu'alors très industriels, tels que le square Saint-Lambert (1933) et le parc de Choisy (1937). En 1904, le jardin du Champ de Mars, cédé par l'armée à la ville de Paris après l'exposition de 1889, prend sa forme actuelle sous l'impulsion de J.C.N. Forestier et J.C. Formigé, tous deux successeurs d'Alphand à la direction des services.

À partir de 1919, le déclassement des fortifications de Paris amorce les expropriations de la « zone », qui accueillait 30 000 habitants au début du siècle. Les années 1920 et 1930 sont marquées par la création des Habitations Bon Marché le long du boulevard des marchés en lieu et place des murs et bastions (en 1940, l'ensemble des constructions existant sur la zone non aedificandi des ex-fortifications seront détruites).

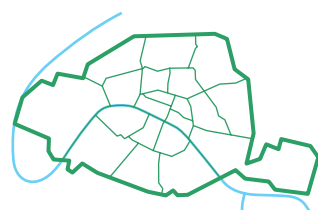
L'arbre d'alignement est un élément structurant de ce paysage protéiforme. Le nombre de rues et d'avenues plantées augmente en même temps que l'urbanisation, notamment dans la couronne sud de Paris et en particulier à Montrouge et Maisons-Alfort. Les essences employées sont classiques et peu nombreuses, dominées par le platane, le tilleul et l'érable. Le rôle du jardin dans





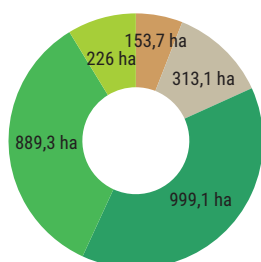
apur

**LES LIMITES PARISIENNES,
10 537,3 HA**



Limites actuelles

**SURFACE DE NATURE,
2 586 HA**



Espaces d'agrément

- Bois, forêts
- Parcs, jardins, cimetières paysagers
- Plaines de jeux et terrains de sport

Espaces cultivés

- Grandes cultures
- Maraîchage et jardins partagés
- Arboriculture (vergers et vignes)

Autres espaces de nature

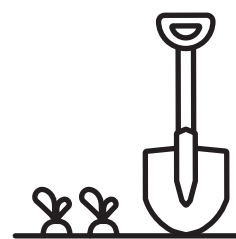
- Espaces enherbés, talus, friches, zones inondables

Réseau structurant

- Réseau ferré
- ⋯ Voie plantée

la ville change, il n'est plus seulement un morceau de nature dans la ville. Il remplit une fonction sociale, il devient une pièce à vivre extérieure et offre des pratiques de sport et de jeux de plein air. **En 1924, le projet de ceinture verte sur l'emprise des anciennes fortifications est voté par le conseil de Paris.** Il prévoit 24 stades et 180 ha de squares et promenades dont la cité universitaire créée en 1925, le square Séverine (1933), le parc Kellermann (1937), le square de la butte au chapeau rouge (1939) et les squares situés le long du Bois de Boulogne, aménagés entre 1930 et 1934. La ceinture verte s'accompagnera de la création de nombreux terrains de sports et plaines de jeux tels que le stade Pierre de Coubertin, le stade Jean Bouin, le vélodrome du parc des Princes, le stade de la ligue parisienne d'athlétisme et le stade du foyer athlétique du 16^e arrondissement ainsi que les stades d'Auteuil.

Face à l'étalement urbain, les espaces agricoles se réduisent peu à peu. Certaines parcelles maraîchères demeurent, bien que considérablement réduites, à l'est de Paris, aux abords des anciennes fortifications et dans les communes environnantes de Bobigny, Aubervilliers et Nanterre. **En 1929, on compte encore 140 maraîchers installés à Bobigny et 36 à Aubervilliers.** Les maraîchers se sont spécialisés au fil du temps pour cultiver des produits fins et coûteux : petits pois, melons, concombres, salades, radis... et développer un savoir-faire unique. À ce titre, on peut lire dans les revues de 1925 « qu'une pêche de Montreuil ou un raisin de Thomery sont des objets d'art qu'une civilisation se doit de conserver ». Les murs à pêches de Montreuil restent la part la plus importante de l'arboriculture en Seine-Saint-Denis bien qu'ils aient diminués de près de 100 ha en 30 ans. La surface



530

Jardins familiaux
intra-muros



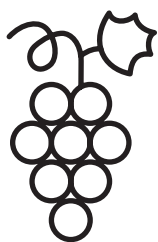
© Charles Lansiaux - Archives de Paris - VD4 70/29

LES JARDINS MARAÎCHERS, LES FORTIFICATIONS ET LE 12^e ARRONDISSEMENT DE PARIS EN 1919



© Archives de Paris – 11Fi877

HABITATIONS À BON MARCHÉ, BOULEVARD BRUNE, RUE LAFENESTRE ET RUE DIDOT PROLONGÉE EN 1932



2

Nombre de treilles
de vignes restantes
à Paris en 1910

des grandes cultures diminue, en raison du développement des échanges entre les régions et d'une urbanisation toujours plus étendue. La pression foncière, le mildiou et le phylloxéra auront également raison des vignes parisiennes. **En 1910 il ne reste que 2 treilles de vigne à Montmartre.** Les jardins familiaux se développent particulièrement dans les périodes de pénurie alimentaire, pendant la première Guerre Mondiale, puis la crise économique de 1930 et à nouveau durant la seconde Guerre Mondiale. **En 1913, on recense 23 ha de jardins familiaux, soit 1 515 jardins répartis entre Paris (530) et la banlieue « verte » des maraîchers (Maisons-Alfort, Asnières, Ivry, Vitry, Arcueil, Suresnes) avec 985 jardins.** Ils constituent un lien de sociabilité important pour les Parisiens. Les berges de la Seine et de la Marne sont devenues majoritairement industrielles, en parti-

culier les îles Saint-Germain et Seguin à Boulogne-Billancourt (usines militaires, usines Renault), des berges de Sèvres, de Suresnes (Ateliers de Construction de l'Artillerie), de Courbevoie (Chantiers Aéronautiques de Lambert Frères) ou encore de Levallois-Perret (usines Citroën). Parallèlement, l'attrait des guinguettes des bords de Marnes se renforce dès 1906, quand le repos dominical est imposé. Les Parisiens se déplacent alors en famille ou entre amis, principalement le dimanche, empruntant le vapeur de la ligne de la Bastille ou les bateaux omnibus. Ils viennent profiter d'un cadre champêtre loin de la ville, le temps d'une journée ponctuée de baignades, de joutes nautiques, de parties de pêche et des bals des guinguettes.

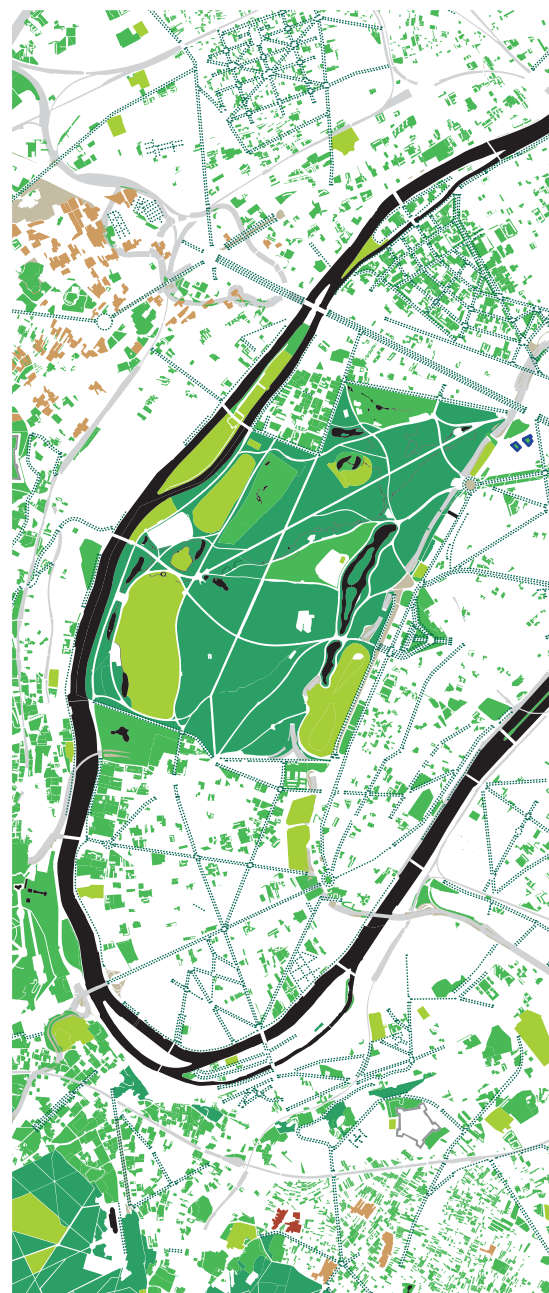
La nature à Paris en 1975

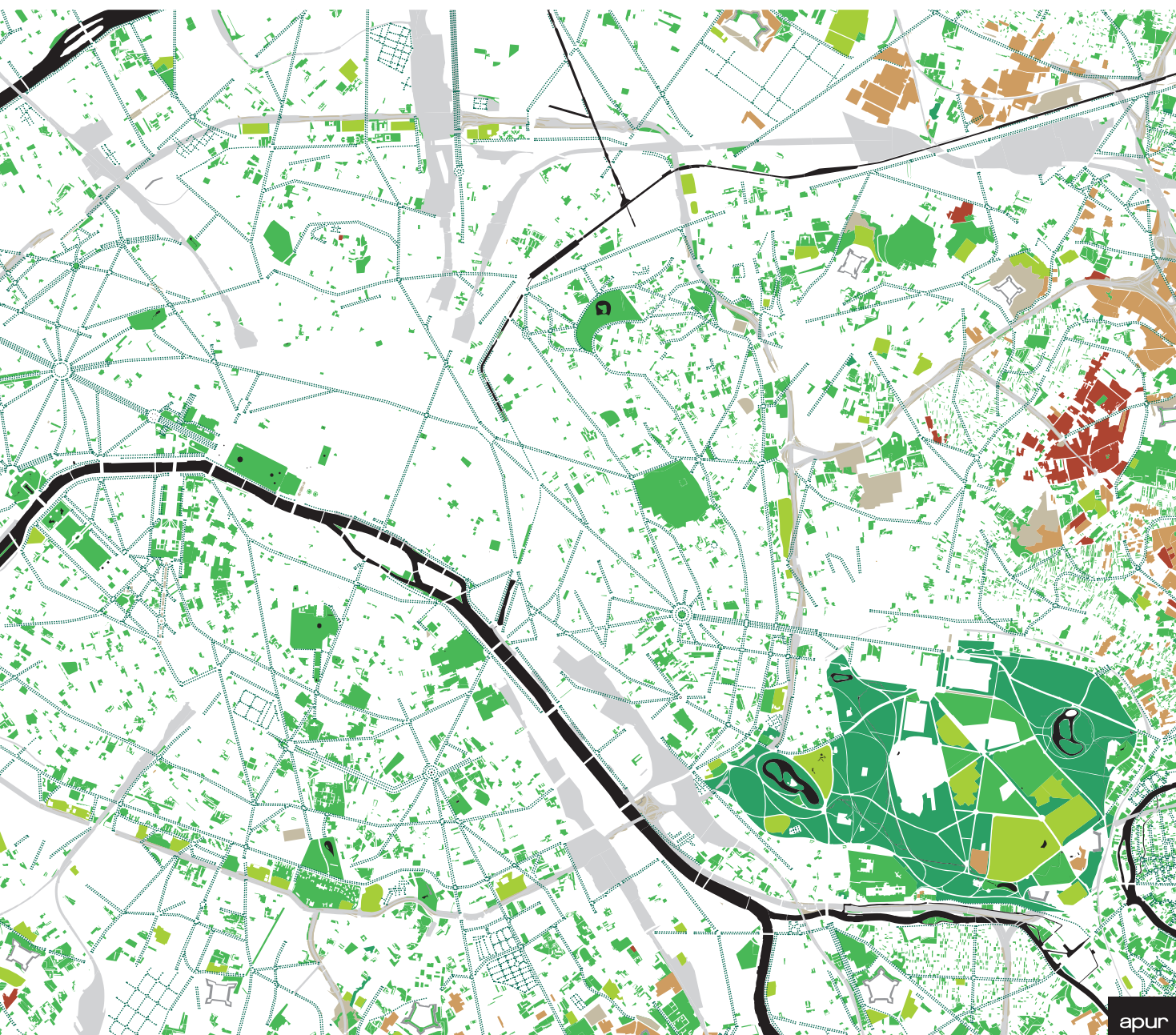
Au cours des 30 glorieuses, les espaces verts se multiplient, notamment au cœur des grands ensembles, où ils assument une fonction récréative très importante. L'espace agricole, perçu comme une réserve foncière, recule encore davantage et il ne reste plus que 90 ha de maraîchage à Noisy-le-Sec et 100 à Bobigny en 1970.

Au sortir de la seconde guerre mondiale et au plus fort de sa croissance économique, la ville mute et se modifie en profondeur. Paris, surpeuplée, commence à se vider vers la banlieue avec ses grands ensembles, ses quartiers pavillonnaires et ses villes nouvelles. La population intra-muros passe alors de 2 725 374 habitants en 1946 à 2 299 830 en 1975 (21 826 hab/km²). **La nature couvre 23 % du territoire urbanisé de Paris, soit une superficie de 2 441 ha constituée à 40 % de bois (986 ha) et 44 % de parcs et jardins publics et privés (1 072 ha).** Les espaces de loisirs représentent 12 % (305 ha) et les espaces enherbés, friches et talus 3 % (70 ha).

La période de la reconstruction (1945-1955) est principalement marquée par la création des grands ensembles d'habitation. Se développe dans Paris intra-muros jusqu'en 1974 une politique de rénovation urbaine et d'éradication des quartiers insalubres qui entraîne des démolitions importantes de quartiers denses. Ces opérations d'aménagement, dans lesquelles sont appliquées **les principes de la charte d'Athènes (1933) valorisent le rôle social de l'espace vert** selon les principes de l'urbanisme moderne, privilégiant la construction de bâtiments d'habitat collectif hauts disposés librement dans les parcelles pour libérer le sol au profit de vastes surfaces d'espaces verts. À partir de 1956 le boulevard périphérique occupe une partie des terrains dédiés à la ceinture verte. L'adaptation de la ville à la voiture devient systématique, amenant la réduction des

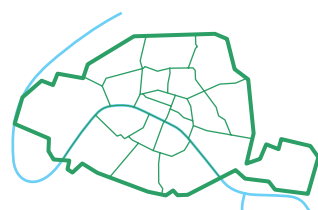
trottoirs et la suppression de nombre de rangées d'arbres d'alignement et la transformation des contre-allées des boulevards et avenues parisiennes en voie de desserte automobile. En 1970, alors que Paris comptait **13 % d'arbres en moins qu'en 1900**, Georges Pompidou écrit un vibrant plaidoyer de défense des arbres d'alignement à son premier ministre : « J'ai plusieurs fois exprimé en Conseil des Ministres ma volonté de sauvegarder « partout » les arbres. [...] La France n'est pas faite uniquement pour permettre aux Français de circuler en voiture, et, quelle que soit l'importance des problèmes de sécurité routière, cela ne doit pas aboutir à défigurer son paysage. [...] La route doit redevenir pour l'automobiliste de la fin du xx^e siècle ce qu'était le chemin pour le piéton ou le cavalier : un itinéraire que l'on emprunte sans se hâter, en en profitant pour voir la France. Que l'on se garde donc de détruire systématiquement ce qui en fait la beauté ! ». Il faut attendre le POS de 1977 et les premiers projets de reconquête des espaces publics sur l'automobile pour redécouvrir la hiérarchisation végétale des espaces, tout en leur intégrant de nouveau des fonctions sociales, urbaines, paysagères et écologiques. L'urbanisme moderne souligne l'importance de l'introduction de nature dans la vie quotidienne. Ces préconisations accompagnent un changement de société radical initiée par l'apparition des premiers congés payés en 1936 et l'invention de la pratique des loisirs pour tous. Les jardins deviennent « espaces verts ». Ils doivent accueillir les loisirs quotidiens. Les loisirs hebdomadaires sont portés par





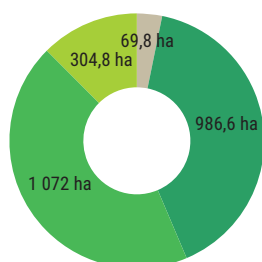
apur

**LES LIMITES PARISIENNES,
10 537,3 HA**



Limites actuelles

**SURFACE DE NATURE,
2 441,4 HA**



Espaces d'agrément

- Bois, forêts
- Parcs, jardins, cimetières paysagers
- Plains de jeux et terrains de sport

Espaces cultivés

- Grandes cultures
- Maraîchage et jardins partagés
- Arboriculture (vergers et vignes)

Autres espaces de nature

- Espaces enherbés, talus, friches, zones inondables

Réseau structurant

- Réseau ferré
- Réseau autoroutier
- ⋯ Voie plantée



© Préfecture de Police

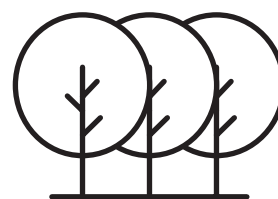
ESPLANADE DES INVALIDES UTILISÉE COMME PARKING, 1969

les grands parcs interdépartementaux, les parcs sportifs, les bases de loisirs et les forêts périurbaines.

Les jardins modernes renouent avec la géométrie. Ce style, initié dans les années 30, se structure dans les années 50 (avec Garrett Eckbo, Dan Kiley et Roberto Burle Marx notamment) et étend son influence jusque dans les années 70. Il devient un espace très structuré, dans lesquels s'inscrivent des fonctions singulières. Clarté, rationalisme et simplicité deviennent les maîtres mots. Le jardin à la française redevient une référence. Choix esthétique autant qu'économique, les plantes ne sont plus excessivement taillées et la palette végétale est de plus en plus clairement dictée par l'économie du projet. C'est dans cet esprit que le Parc Kellermann, créé en 1937, est réaménagé en 1960 pour devenir un jardin sportif et un lieu de repos au bord d'un plan

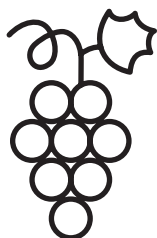
d'eau. **Au cours des années 60 et 70, la création de jardins publics est moins importante que durant les périodes précédentes.** Ce sont les nombreuses opérations de rénovation et de développement urbain qui engendrent la création d'un nouveau type d'espace planté, à l'intérieur des îlots, entre les barres, les tours et les parkings.

À partir des années 1950, le développement du transport frigorifique, l'apparition de la grande distribution, la politique agricole commune (PAC), le remembrement, les besoins croissant en logement et la crise de la main-d'œuvre agricole favorisent la disparition des productions de proximité et la baisse d'intérêt pour les jardins familiaux, marquant un clivage ville-campagne nouveau. À tel point que l'agriculture ne sera pas prise en compte dans le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne



13 %

D'arbres d'alignement
en moins qu'en 1900



3 000

Nombre de pieds
de vignes replantés

de 1965, où les espaces agricoles sont désignés comme « espace libre ». **Seules les cultures à forte valeur ajoutée ont su persister en proche banlieue.** Les grandes cultures de Noisy-le-Sec ont laissé place à l'échangeur des autoroutes A3 et A86. **Les cultures maraîchères qui couvraient encore 9400 ha en 1955 en Ile-de-France n'en couvrent plus que 800 en 1970**, majoritairement à l'est de Paris (90 ha à Noisy-le-Sec et 100 ha à Bobigny). **Les 4800 ha de vergers** restant en Ile-de-France, à la fin des années 1970, occupent les buttes au nord de Paris et la vallée de la Seine. En petite couronne, on les observe à Montreuil, Arpajon et en Seine-et-Marne. La poire de qualité (conférence, doyenné du Comice, passe-crassane) était une spécialité régionale. Les cultures florales se développent et se diversifient en proche banlieue. On pouvait compter plus de 1000 hectares en

1970 autour de L'Haÿ-les-Roses et Fontenay-aux-Roses.

À Paris, pendant l'entre-deux-guerres, les vignes de Montmartre renaissent avec 3000 pieds de vignes replantés. On entre dans une patrimonialisation du paysage agricole.

La circulation routière s'étend aux berges de Seine, sous l'impulsion du préfet de la Seine, pour faciliter la circulation automobile et supprimer 23 feux rouges. Les 13 km de la première voie sur berge (voie Georges Pompidou) sont inaugurés en 1967 sur la rive droite. La rive gauche est dotée d'une voie rapide de 2 km, du quai Anatole France au quai Branly. Le projet sera interrompu en 1974 du fait de la mobilisation des habitants et associations de défense du paysage au droit de Notre-Dame.



ZONE DE VANVES AU NIVEAU DE LA PORTE DE LA PLAINE, 1941

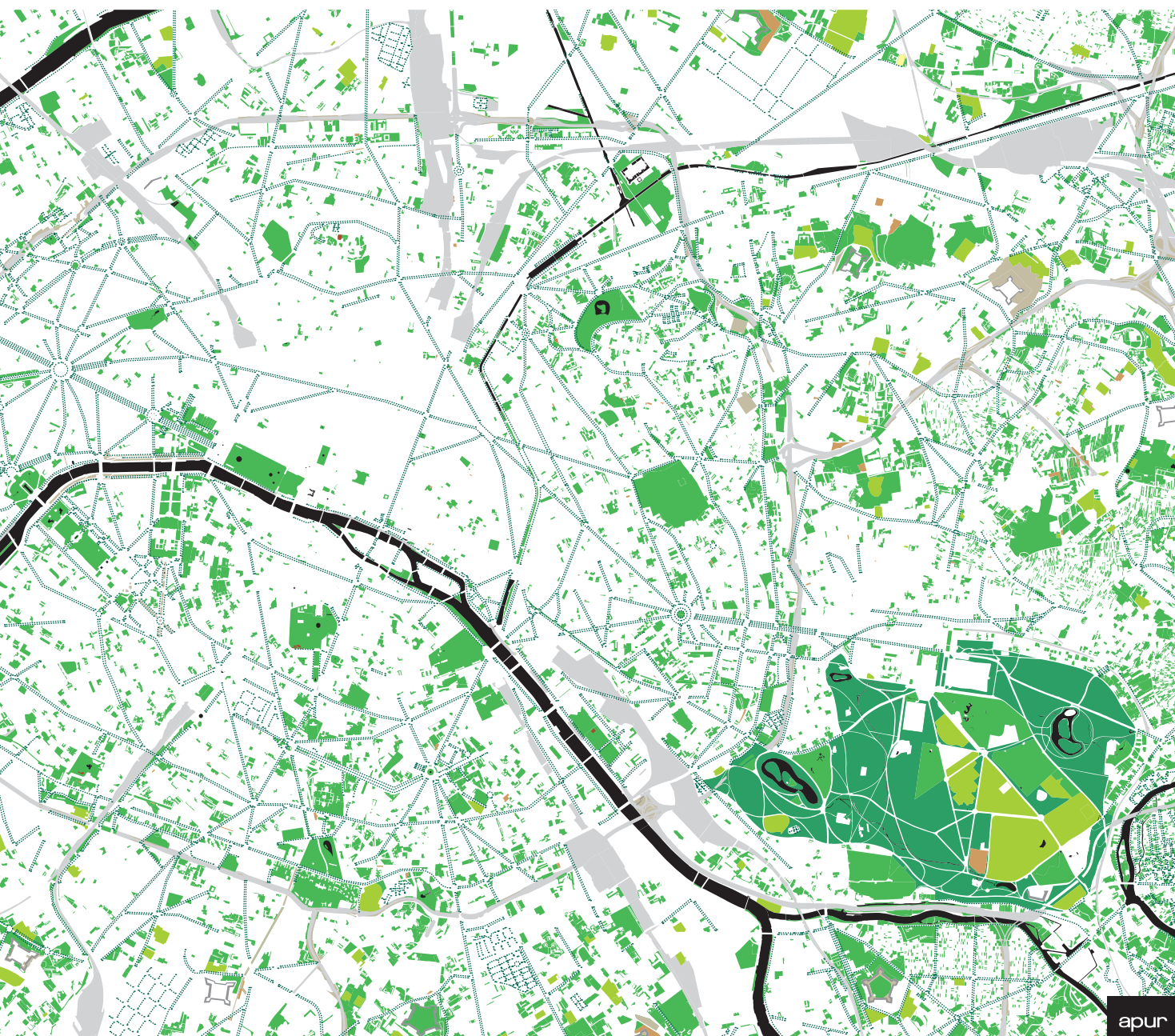
La nature à Paris en 2017

À partir des années 1980, Paris entreprend plusieurs opérations de reconquête urbaine avec la transformation de ses friches industrielles. Ces mutations accompagnent le regain d'intérêt des citoyens pour la nature avec la création de plus de 200 parcs et jardins, de jardins partagés et de projets d'agriculture urbaine.

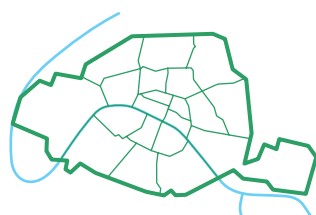
En 1975, avec la fin des 30 glorieuses, le développement économique parisien ralentit peu à peu, et avec lui la croissance démographique, jusqu'à la fin du ^{xx}^e siècle. À partir des années 2000, on assiste de nouveau à une croissance démographique et on comptait 2 200 000 habitants en 2014, avec une densité de 21 066 hab/km². **La nature couvre 27 % du territoire urbanisé de Paris, soit une superficie de 2 893 ha constituée pour moitié de parcs et jardins publics et privés (1 421 ha) et à 40 % de bois (996 ha).** Les espaces de loisirs occupent 380 ha, les talus, friches et zones inondables 81 ha et le maraîchage 15 ha. La surface des parcs et jardins a augmenté de 350 ha en quarante ans, principalement dans les arrondissements périphériques. Il en est de même pour les espaces de loisirs (plus 75 ha) et les parcelles maraîchères (plus 15 ha). Depuis les années 1970, une reconquête de friches industrielles et la rénovation urbaine a été mise en place à travers des politiques d'aménagement volontaristes, la création de nombreuses ZAC de grande ampleur qui inclut en leur sein des nouveaux parcs urbains et la politique des grands projets présidentiels qui initient de nouveaux équipements d'échelle nationale : le Centre Pompidou et le Musée d'Orsay (1977), la pyramide du Louvre (1989), le parc de la Villette (1987), notamment. Le POS de 1977 fixe un objectif de 10 m² d'espace vert (public) par habitant, reprenant la circulaire ministérielle du 8 février 1973 sur la politique des espaces verts. Cet objectif motivera la création de plus de 200 parcs et jardins entre 1975 et aujourd'hui.

La création de ces nouveaux espaces verts s'inscrit dans l'histoire des grandes transformations de la ville. La fermeture des abattoirs permet de créer le parc Georges Brassens (1975) et le parc de la Villette (1987) ; la reconversion des grands sites industriels engendre les parcs André Citroën (1992) et Bercy (1993). La transformation des emprises ferroviaires permet la création de la promenade plantée (1993), du jardin de l'atlantique (1994), du parc Clichy-Batignolles (2007) et des jardins d'Eole (2007). La reconquête urbaine des infrastructures routières voit naître des jardins sur dalles de grandes dimensions, la couverture de l'A1 (1992), le jardin Serge Gainsbourg (2010), et participe à une reconquête des berges de Seine, depuis le jardin Tino Rossi (1980), jusqu'aux berges rive gauche (2016) et rive droite (2017). Enfin, les grands projets de renouvellement urbain s'accompagnent de nouveaux espaces verts tels que le parc de Belleville (1988) et de nouvelles promenades avec, au nord, les promenades Pereire (1989) et Bernard Lafay (1990), au sud le jardin Vercingétorix-Brune (1986) et l'ouverture partielle de la petite ceinture (2013/2016). **Paris compte environ 100 000 arbres d'alignement en 2017.** Après une période d'abattage des arbres d'alignement pour l'élargissement des voies de circulation au cours des années 60 et 70, Paris retrouve un patrimoine arboré équivalent, en nombre, aux legs d'Haussmann. Aujourd'hui, **plus de 150 essences d'arbres sont présent sur l'espace public parisien**, dominés à 78 % par les essences « classiques » : platane, marronnier, tilleul et sophora. Les ormes



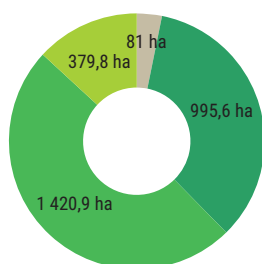


**LES LIMITES PARISIENNES,
10 537,3 HA**



Limites actuelles

**SURFACE DE NATURE,
2 888 HA**



Espaces d'agrément

- Bois, forêts
- Parcs, jardins, cimetières paysagers
- Plaines de jeux et terrains de sport

Espaces cultivés

- Grandes cultures
- Maraîchage et jardins partagés
- Arboriculture (vergers et vignes)

Autres espaces de nature

- Espaces enherbés, talus, friches, zones inondables

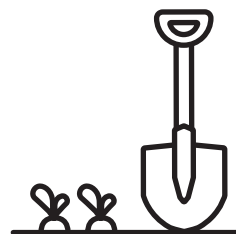
Réseau structurant

- Réseau ferré
- Réseau autoroutier
- ⋯ Voie plantée

et les robiniers ont presque disparu du paysage parisien.

Paris compte 600 ha d'espaces verts privés faits pour partie de l'héritage historique des grandes institutions, des cités-jardins et des grands ensembles, auxquels s'ajoutent près de 30 ha de murs végétalisés et plus de 44 ha de toitures végétalisées. Tous ces espaces de nature ont des physionomies différentes. Deux faits sont à souligner, d'une part la réapparition d'une forme de nature sauvage dans la ville et d'autre part la montée en force d'un jardinage citoyen. La valorisation d'une nature sauvage en ville s'inscrit dans la lignée de la prise de conscience écologique grandissante depuis la fin des années 1970. Elle sera initiatrice de parcs tels que le jardin en mouvement de Gilles Clément dans le parc André Citroën (1992), le jardin de la Fondation Cartier (1994) ou encore le jardin naturel, rue de la réunion (20^e) (1995). **Le « sauvage » en ville sera renforcé à partir de 2014 par l'interdiction d'utiliser des pesticides** dans les espaces verts, incitant à une gestion différenciée des espaces. Cette nouvelle orientation des gestionnaires a également favorisé la réintroduction de l'animal en ville ces dernières années, avec des brebis pour tondre les

pelouses dans les parcs, ou des chevaux pour travailler dans les bois. Le rôle grandissant des initiatives citoyennes dans la végétalisation de la ville s'inscrit dans un mouvement que l'on peut faire remonter aux années 70/80 avec le mouvement de Guerilla Gardening initié à New-York en 1973 notamment. On note, à Paris, des initiatives spontanées, majoritairement en pots et jardinières disposés en pied d'immeuble. Ces dispositifs permettent de végétaliser des rues entières (rue Crémieux, passage Alexandrine). **Plus récemment, le permis de végétaliser (2015) a ouvert le champ de la végétalisation citoyenne** aux pieds d'arbres, faisant fleurir des îlots de verdure partout en ville. Parallèlement, on note un regain d'intérêt pour les jardins familiaux, ouvriers et partagés depuis les années 80 et plus intensément dès 2011, suite à la crise économique de 2008. Ce nouvel intérêt citoyen s'est concrétisé par **le maintien ou la création de 125 jardins familiaux ou partagés** dans les quartiers populaires et périphériques du nord, de l'est et du sud de Paris. Loin des 530 jardins qui participaient à l'alimentation des Parisiens en 1930, ces nouveaux jardins recouvrent une fonction essentiellement sociale et environnementale. Dans les communes voisines, les plus grands jardins de ce type



15 ha

D'agriculture urbaine
à Paris



© Emilie Chaix/Mairie de Paris

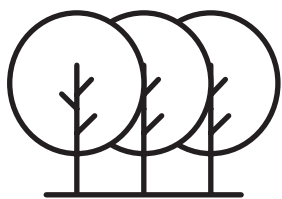
PERMIS DE VÉGÉTALISER À PARIS, CAMPAGNE 2017



© Apur – David Boureau

LA BERGERIE DE MALASSIS À BAGNOLET (93), CHÈVRES ET BREBIS EN ÉCOPATURAGE URBAIN, RUE A. BLANQUI AVEC ENFANTS

////////////////////



100 000

Arbres d'alignement
à Paris

se rencontrent notamment aux abords des forts, à Aubervilliers (8,1 ha), Ivry (8 ha) et Romainville (1,3 ha). En 1980, les espaces agricoles productifs tels que le maraîchage, les cultures arboricoles et les grandes cultures ont disparus de la petite couronne, pour laisser place aux grands ensembles de logement comme à Fontenay-sous-Bois et à Bobigny, ou à des centres commerciaux, à Rosny-sous-Bois. **Depuis 2013, l'agriculture se re-développe dans la capitale où 15 hectares sont cultivés**, ce sont notamment les jardins partagés, la ferme de Paris et les vignes existantes à Montmartre, Bercy, Bagatelle, Belleville et dans le parc Georges Brassens ; auxquels s'ajoutent les vergers, ruches, poulaillers et nouveaux agriculteurs urbains colonisant les toits, murs, talus et pieds d'arbres délaissés. Bien que de dimension inférieure aux parcelles agricoles parisiennes des trois derniers siècles, cette nature prend

aujourd'hui un sens plus important. La représentation que les habitants ont de cette nature est plus symbolique et la possibilité de la reconquérir la rend plus attractive.

La fermeture à la circulation automobile de la voie Georges Pompidou a permis la redécouverte des bords de Seine par les Parisiens. Cette reconquête permet la création du parc des rives de Seine sur la rive gauche, en 2012, et en 2017 sur la rive droite, pour constituer cet espace de 10 ha en bords de Seine, dédié à la détente, aux loisirs et aux activités sportives. Parallèlement, les activités portuaires se restructurent et s'articulent avec les activités de loisirs, comme c'est le cas sur le port de Tolbiac, au pied de la BNF, notamment.

Contexte de l'étude

Le travail de reconstitution cartographique de l'évolution de la place de la nature à Paris et son analyse ont été réalisés par l'Apur dans le cadre d'un contrat de sous-traitance passé par l'UMR LAVUE. Le projet NATURPRADI-Nature en Pratique(s) Digitale(s), est un projet de recherche-action financé par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet MODEVAL-URBA 2015, pour une durée de 3 ans (2016-2019)

Ce projet associe la **Ville de Paris** et les équipes de recherche du **CNRS - LAVUE** (Laboratoire Architecture Ville Urbaine Environnement)

coordonateur du projet, du **CNRS - LAB ECO AE** (Laboratoire EcoAnthropologie et Ethnologie) du Museum Nationale d'Histoire Naturelle, et du **MédiaLab** de Sciences Po Paris. La coordination est assurée par Alessia de Biase (LAA/UMR LAVUE)

Le projet NATURPRADI questionne la façon dont le numérique influence les pratiques de végétation en ville et analyse les types de projets urbains et d'espaces dont le numérique peut favoriser l'apparition. Les principaux objectifs du projet NATURPRADI sont :

- Analyser comment les outils numériques peuvent aider à produire plus de nature en ville, avoir un impact sur les formes urbaines, aider à produire un nouveau type de gouvernance urbaine (en termes de jeux d'acteurs) et enfin faire ressortir (par des plateformes numériques) les pratiques urbaines de végétalisation.
- Co-construire l'offre de services numériques en matière de nature en ville (entre administration publique, habitants, chercheurs et porteurs de projet) à travers une nouvelle plate-forme « Végétons Paris ».

Méthodologie et cadrage

La reconstruction cartographique de l'évolution de la place de la nature à Paris a été menée sur un cadrage rectangulaire présentant Paris et les territoires situés à moins de 2 km. Les 6 cartographies réalisées permettent d'étudier la présence de la nature par grandes périodes de l'urbanisation de Paris, à savoir :

- avant la révolution française (1728) ;
- les premiers grands lotissements et les prémices de la révolution industrielle (1830) ;
- les grands travaux d'Alphand sous Haussmann (1900) ;
- les premières zones pavillonnaires et la suppression des fortifications (1930) ;
- les grands ensembles (1980) ;

- la reconquête des friches industrielles et les projets récents et actuels (2017).

Ce travail de reconstitution cartographique s'appuie sur un ensemble de sources cartographiques historiques choisies pour leur pertinence. Ont été pris comme documents de base la carte d'Abbé Delagrive en 1728 ; les cartes



1730 : le plan Turgot, 1739, quartier Notre-Dame et Saint-Michel



1830 : Atlas Départemental de la Seine de 1831, Paris et ses environs



1900 : Atlas Départementale de la Seine de 1895, Paris et ses environs

d'État-Major pour les périodes 1830, 1900, 1930 et 1975 et les données SIG de la Ville de Paris et de l'Apur pour la carte de 2017.

Les modes de représentations de ces différentes cartes, leur précision et leurs projections cartographiques étant différentes (déformations liées au temps, superposition difficile, légendes multiples, etc.), chaque période a été complétée par un ensemble de documents annexes de natures diverses : la littérature, des gravures ou photographies d'époque, d'autres cartes et plans (IGN, plan Vasserot, Atlas Départemental de Seine, Plan Directeur...) et les couvertures photographiques aériennes lorsque celles-ci étaient disponibles, à partir des années 1930 (voir plans et photos ci-dessous).

Le choix des éléments représentés s'est porté sur la nature (végétale) sous ses différentes formes ainsi que l'eau. Les territoires urbanisés et les voies de communication apparaissent en négatif.

La disparité des informations disponibles sur l'occupation des terrains et sur la nature en particulier, pour les 6 périodes analysées, nous a amenés à regrouper les types de natures connues en quatre grandes familles.

Les espaces d'agrément (publics ou privés), comprenant :

- les parcs, jardins et cimetières lorsque ceux-ci sont particulièrement paysagers (les cimetières Montmartre et Père Lachaise en particulier) ;
- les forêts et bois ;
- les plaines de jeux, parcs sportifs et terrains de sport végétalisés (hippodromes, plaine de Bagatelle...).

Les espaces cultivés (publics ou privés), comprenant :

- les grandes cultures ;
- le maraîchage et jardins (jardins familiaux, ouvriers, partagés, etc.) ;
- l'arboriculture fruitière (vergers et vignes).

Les autres espaces de nature, à savoir : espaces enherbés (talus, glacis), les terrains en friches et les terrains inondables ou marécageux.

Les arbres d'alignements en spécifiant autant que possible le nombre d'alignements (unilatéral, bilatéral, double, triple...).

Chaque carte représente l'occupation du sol par ces différentes formes de nature telle que nous l'avons interprété dans les documents consultés pour la période citée.

La retranscription de cette nature a été faite à partir d'îlots urbains (terrain délimité par les voies qui l'entoure) auxquels est affectée l'occupation principale. Lorsqu'un îlot présente clairement plusieurs occupations distinctes (bâtiments, maraîchage et boisement par exemple), il a été découpé selon ces grands types. Le niveau de précision de cette information est le 1/50 000°.

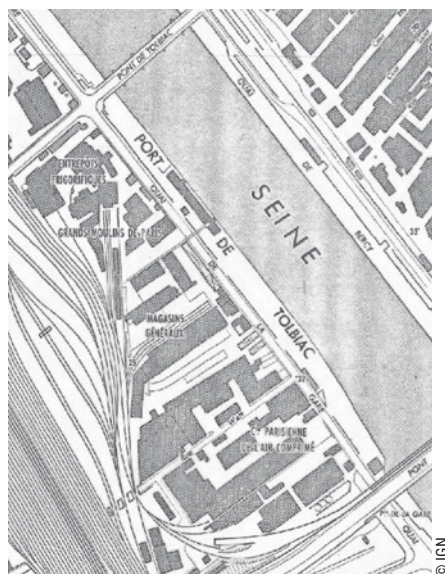
L'ensemble de cette donnée a ensuite été analysée pour en extraire les grandes répartitions, à savoir le pourcentage du territoire parisien couvert par la nature (selon les limites administratives de la période étudiée), et la répartition entre ces différentes formes (parcs et jardins, bois, maraîchage...).

La cartographie de ces différentes périodes permet de resituer les grandes périodes de l'urbanisation dans leur rapport à la nature et de souligner la place donnée à la nature dans les politiques publiques.

Les textes qui accompagnent les cartes rendent compte des actions et politiques menées, au cours des années qui précèdent l'élaboration de la carte.



1930 : photo aérienne de 1931, construction des BHM à la Porte de Vincennes

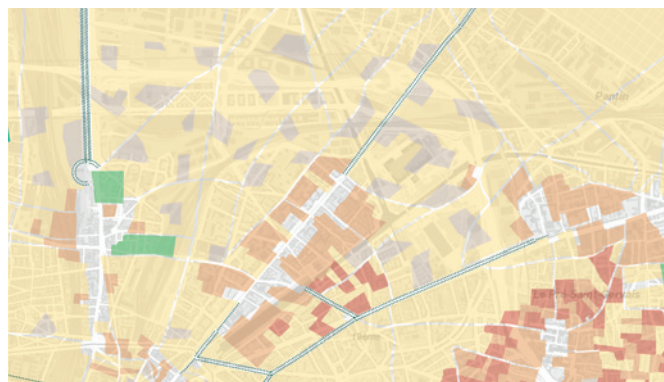


1975 : Perdif (Plan d'Ensemble de la Région Ile-de-France) de 1970

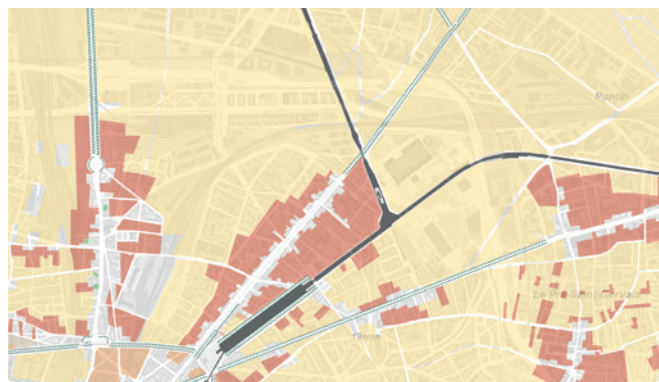


2017 : Orthophoto de 2015

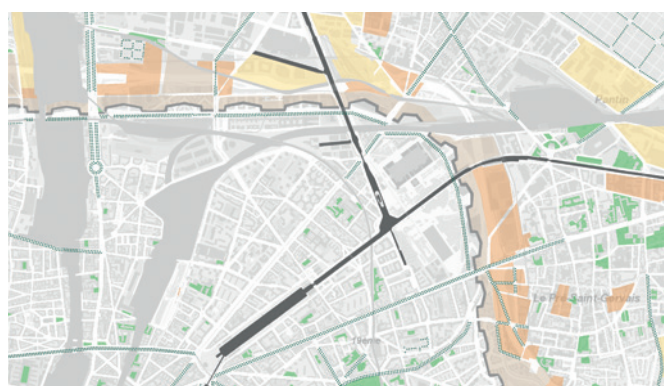
Pour aller plus loin



1730



1830



1900



1930



1975



2017

Une cartographie interactive

Les ressources cartographiques présentées ici sont également disponibles par une cartographie interactive. Celle-ci propose de comparer les 6 cartes de manière à évaluer les modifications de l'occupation de la nature sur le territoire parisien. La mise en perspective des périodes aide à la compréhension de l'évolution et des particularités de la nature à Paris. Afin d'évaluer les différences avec l'occupation du sol actuelle, la cartographie interactive permet d'intégrer le territoire parisien d'aujourd'hui. Nous pouvons ainsi examiner et comparer le tissu urbain actuel avec celui des cinq dates étudiées. Cet outil permet aussi de consulter les plans de référence utilisés. L'analyse de ces plans donne la possibilité d'observer, de manière détaillée, l'occupation du sol de Paris depuis 1730.

Le lien vers l'outil: <https://www.apur.org/fr/geo-data/3-siecles-evolution-nature-paris-1730-2017>

Bibliographie

Alphand A., 1867-1873, « *Promenades de Paris. Histoire, description des embellissements, dépenses de création et d'entretien des bois de Boulogne et de Vincennes, Champs-Élysées, parcs, squares, boulevards, place plantées : étude sur l'art des jardins et arboretum* », Paris, J.Rothschild.

APUR, 1978, « *Paris Projet : La remise en valeur des Bois de Boulogne et de Vincennes* », n° 18, Paris.

APUR, 2011, « *Situation et perspectives de la place de la nature à Paris* », Paris.

APUR, 2013, « *Étude pour le renforcement de la protection paysagère et patrimoniale du cimetière Montmartre* », Paris.

Beck R., 1997, « *L'Histoire du dimanche de 1700 à nos jours* », Paris, Éd. de l'Atelier.

Bourillon F. et Fourcaut A. (dir.), 2012 « *Agrandir Paris. 1860-1970* », Paris, Publications de la Sorbonne/Comité d'histoire de la Ville de Paris.

Bres A. et Sanjuan T., 2011 « *Paris* », collection Atlas mégapoles, autrement.

Cottour C., 2008, « *Une brève histoire de l'aménagement de Paris et sa région* », DREIF.

Delage I. et Prevot C., 2014, « *Atlas de Paris au temps de Napoléon* », Paris, Parigramme.

Fisquet H., 1862 « *Comte de Rambuteau* », Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, Paris, Firmin Didot Frères.

Forestier J. C. N., 1908, « *Grandes villes et systèmes de parcs* », Paris, Hachette.

Garnot B., 2005, « *La population française : aux ^{xvi}^e, ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles* », Paris, Ophrys.

Gaulin C., 1987, « *Horticulteurs et maraîchers parisiens de la seconde moitié du ^{xix}^e siècle à la première guerre mondiale* », in : Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée, 34^e année, Paris, pp. 113-123.

Gaxotte P., 1982, « *Paris au ^{xviii}^e siècle* », Paris, Arthaud, 1968, 2^e éd.

Hénard E., 1982, « *Études sur les transformations de Paris et autres écrits sur l'urbanisme* », Paris, L'Équerre.

Husson G. P., 1996, « *Historique de l'alimentation en eau potable de la ville de Paris* », J. Europ. Hydrol. 27 : 97 – 108.

Lachaise C., 1822, « *Topographie médicale de Paris* », Paris.

Lavedan P., 1993, Histoire de l'urbanisme à Paris, collection « *Nouvelle Histoire de Paris* », Paris, Hachette.

Marchand B., 1993, « *Paris, histoire d'une ville, ^{xix}^e-^{xx}^e siècle* », Paris.

Quellier F., 2003, « *Des fruits et des hommes : l'arboriculture fruitière en Ile-de-France (vers 1600-vers 1800)* », Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Pourcher G., 1964, « *Le peuplement de Paris : origine régionale, composition sociale, Attitudes et motivations* », Paris, PUF/INED.

Pinol, J.-L. et Garden M., 2009, « *Atlas des Parisiens, De la révolution à nos jours* », Paris : Parigramme.

Pinon P., 2002, « *Atlas du Paris haussmannien. La ville en héritage du Second Empire à nos jours* », Paris, Éd. Parigramme.

Rambuteau C.-P. B. (1781-1869, comte de), 1905, « *Mémoires du comte de Rambuteau publiés par son petit-fils* » avec une introduction et des notes de Georges Lequin, Paris : Calmann-Lévy.

Rouleau B., 1985, « *Villages et Faubourgs de l'ancien Paris* », Histoire d'un espace urbain. Paris, éd. Seuil.

L'étude autour de l'évolution de la nature à Paris propose un atlas cartographique inédit.

6 cartes 1730, 1830, 1900, 1930, 1975 et 2017 permettent de saisir les interactions entre les espaces plantés et les espaces bâtis dans Paris au cours de quasiment trois siècles de transformations urbaines, au moment où s'écrit un nouveau contrat entre la ville et la nature. Aujourd'hui, la nature est au cœur de l'attractivité des villes à la fois alimentaire, environnementale, source de plaisir et de beauté. Elle est un équipement public du XXI^e siècle. On compte aujourd'hui 15 ha d'agriculture urbaine déclarés, soit quasiment le double des années 70, dans une ville comme Paris, qui par ailleurs a construit de nombreux logements et équipements et augmenté sa surface d'espaces verts publics et privés de près de 400 ha en 40 ans pour atteindre 1 420 ha en 2017.

Une cartographie interactive permet à chacun de parcourir l'histoire de ces différentes formes de nature dans son quartier.

Cette étude de l'évolution de la nature de 1730 à nos jours a été réalisée dans le cadre de la recherche-action Naturpradi : Nature(s) urbaine(s) en pratique(s) digitale(s), coordonnée par le LAA-LAVUE (UMR 7218 CNRS), financée par l'AAP MODEVAL URBA, Ademe 2016-19.



Directrice de la publication :

Dominique ALBA

Sous la direction de :

Christiane BLANCOT

Note réalisée par : **Tristan LAITHIER,**
Yann-Fanch VAULÉON

Avec le concours de : **Hélène IMPINI,**
Morad KHALOUA

Cartographie et traitement statistique :
Alain BEAUREGARD, Marie-Thérèse BESSE

Photos et illustrations :

Apur sauf mention contraire

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

